



Bulletin d'exploitation de l'UIT



N° 717 – 1.VI.2000

(Renseignements reçus au 25 mai 2000)

Publié par l'Union internationale des télécommunications (UIT)
Place des Nations CH-1211 Genève 20 (Suisse)

Tf: National (022) 730 51 11
International +41 22 730 51 11

Tg: Itu Genève
Tlx: 421000 uit ch
Fax: +41 22 730 58 53
+41 22 733 72 56

<http://www.itu.int/itu-t/bulletin/index.html>

Courrier électronique: itumail@itu.int
F.400 / X.400: S=itumail; P=itu; A=400net; C=ch

Dates de parution des prochains Bulletins d'exploitation

N° 718 15.VI.2000
N° 719 1.VII.2000
N° 720 15.VII.2000

Comprenant les renseignements reçus au:

8.VI.2000
26.VI.2000
10.VII.2000

Les objets précédés des lettres (BR) dans la table des matières sont traités par le Bureau des radiocommunications (BR),
contact: **TF +41 22 730 5217 FAX +41 22 730 5785**

Les objets précédés des lettres (TSB) dans la table des matières sont traités par le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB),
contact: **TF +41 22 730 5212 FAX +41 22 730 5853**

Table des matières

Information générale

- (TSB) Bulletin d'exploitation de l'UIT: *Note du TSB*
- (TSB) Listes annexées au Bulletin d'exploitation: *Note du TSB*
- (TSB) Approbation de Recommandations UIT-T
- (BR) Numéros d'identification de station côtière: *Fidji*
- (BR) Service mobile maritime: *Singapour*
- (TSB) Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)): *Italie, Royaume-Uni*
- (TSB) Réponses au deuxième questionnaire sur l'état de mise en œuvre de la date «T» (Circulaire TSB 196 du 11 juin 1999): *Argentine (République) et Bolivie (République de): Correction*
- (TSB) Rapport à la Commission d'études 2 de l'UIT-T concernant l'utilisation décroissante du service télex international (Résolution 89 PP-98) (Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, Minneapolis, 1998) – Réponses au questionnaire concernant l'utilisation décroissante du service télex (Annexe à la Circulaire TSB 195 du 9 juin 1999)
- (TSB) Service des télégrammes / Service télex: *Nouvelle-Zélande (Ministry of Commerce, Wellington), Norvège/Suisse (Telenor, Oslo et Swisscom, Berne – Service télex de la Norvège/Service des télégrammes de la Norvège: Communiqué commun du 24.V.2000), Suède (Telia AB, Stockholm)*
- (TSB) Service téléphonique: *Allemagne (Regulierungsbehörde für Telekommunikation und Post – RegTP (Autorité de Régulation des Télécommunications et des postes), Bonn), Qatar (Qatar Telecom QSC – Q-TEL, Doha), Suisse (Federal Office for Communications – OFCOM, Biel)*
- (TSB) Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations: *Danemark (National Telecom Agency, Copenhagen: Attribution du statut d'exploitation reconnue / Suppression d'une exploitation reconnue), Rwanda (Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications de la République Rwandaise, Kigali), Syrie (Syrian Telecommunications Establishment – S.T.E., Damascus)*

Autres communications:

- (BR) – Monaco (*indicatif d'appel spécial*), *Note du Bureau des radiocommunications – BR (Federal Ministry of Telecommunications of the FR of Yugoslavia, Novi Beograd: indicatifs d'appel spéciaux)*
- (TSB) – *Rép. tchèque (Association of the Public Telecommunications Network Operators – APVTS, Prague), Turkménistan (jours fériés 2000)*
- (TSB) Restrictions de service: *Note du TSB*
- (TSB) Systèmes de rappel (Call-Back) et certaines procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-98): *Note du TSB*

Amendements aux documents de service

- (TSB) Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC)
- (TSB) Liste des codes d'exploitant de l'UIT
- (TSB) Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC)
- (TSB) Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués: *Note du TSB*
- (TSB) Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications

Annexe

- (TSB) Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués (Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (05/1997)) (Situation au 1^{er} juin 2000)

INFORMATION GÉNÉRALE

Bulletin d'exploitation de l'UIT

Note du TSB

L'adresse pour l'accès à la version électronique du Bulletin d'exploitation de l'UIT sur la page d'accueil du site de l'UIT, est modifiée comme suit:

Ancienne adresse <http://www.itu.int/itu-t/op-bul/index.html>

Nouvelle adresse <http://www.itu.int/itu-t/bulletin/index.html>

Listes annexées au Bulletin d'exploitation

Note du TSB

Les listes* suivantes ont été publiées par le TSB ou le BR sous la forme d'une Annexe au Bulletin d'exploitation (BE) de l'UIT:

BE N°

- 659 Liste des indicatifs de pays ou zones géographiques pour transmission de données (Complément à la Recommandation UIT-T X.121) (Situation au 31 décembre 1997)
- 663 Liste des noms de domaines de gestion d'administration (DGAD) (Conformément aux Recommandations UIT-T des séries F.400 et X.400) (Situation au 28 février 1998)
- 665 Différentes tonalités rencontrées dans les réseaux nationaux (Supplément 2 de la Recommandation UIT-T E.180) (Situation au 1^{er} avril 1998)
- 669 Groupes d'expressions de codes à cinq lettres à l'usage du service public international des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.1 (03/98))
- 674 Etat des radiocommunications entre stations d'amateur de pays différents (Conformément à la disposition facultative N° 2731 du Règlement des radiocommunications) (Situation au 15 août 1998)
- 677 Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications (Selon la Recommandation UIT-T E.118) (Situation au 1^{er} octobre 1998)
- 679 Procédures de numérotation (Préfixe international, préfixe (interurbain) national et numéro national (significatif)) (Selon la Recommandation UIT-T E.164) (Situation au 1^{er} novembre 1998)
- 685 Liste des indicatifs de pays ou de zones géographiques pour les stations mobiles (Complément à la Recommandation UIT-T E.212 (11/98)) (Situation au 1^{er} février 1999)
- 691 Restrictions de service (Liste récapitulative des restrictions de service en vigueur relatives à l'exploitation des télécommunications) (Situation au 1^{er} mai 1999)
- 692 Liste des indicateurs de destination des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.32) (Situation au 15 mai 1999)
- 693 Liste des codes télex de destination (CTD) et des codes d'identification de réseaux télex (CIRT) (Complément aux Recommandations UIT-T F.69 et F.68) (Situation au 31 mai 1999)
- 707 Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1^{er} janvier 2000)
- 711 Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1^{er} mars 2000)
- 714 Liste des codes d'exploitant de l'UIT (Selon la Recommandation UIT-T M.1400 (02/2000)) (Situation au 15 avril 2000)

BE N°

- | | |
|-----|---|
| 714 | Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD) (Selon la Recommandation UIT-T X.121) (Situation au 15 avril 2000) |
| 717 | Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués (Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (05/1997)) (Situation au 1 ^{er} juin 2000) |

* Pour information, toutes les listes seront mises à jour par des séries d'amendements numérotés publiés dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT, et seront réimprimées selon nécessité.
D'autre part, les listes peuvent être consultées en ligne (<http://www.itu.int/itu-t/bulletin/index.html>) dans la base de données des documents de l'UIT, sous le titre «*Operational Bulletin and Lists annexed*» (Bulletin d'exploitation et Listes annexées).

Approbation de Recommandations UIT-T

A.1 Par la Circulaire TSB 265 du 10 avril 2000, il a été annoncé l'approbation des Recommandations UIT-T nouvelles ou révisées suivantes et des addenda, amendement et corrigenda à des Recommandations UIT-T existantes, conformément à la procédure définie dans la Résolution 1, Section 8, de la CMNT (Genève, 1996):

- Recommandation UIT-T G.803: Architecture des réseaux de transport à hiérarchie numérique synchrone (SDH)
- Recommandation UIT-T G.805: Architecture fonctionnelle générale des réseaux de transport
- Recommandation UIT-T G.823: Régulation de la gigue et du dérapage dans les réseaux numériques fondés sur la hiérarchie à 2 048 kbit/s
- Recommandation UIT-T G.824: Régulation de la gigue et du dérapage dans les réseaux numériques fondée sur la hiérarchie à 1 544 kbit/s
- Recommandation UIT-T G.825: Régulation de la gigue et du dérapage dans les réseaux numériques à hiérarchie numérique synchrone
- Recommandation UIT-T G.827: Paramètres et objectifs de disponibilité pour les éléments de conduits numériques internationaux à débit constant égal ou supérieur au débit primaire
- Recommandation UIT-T G.828: Paramètres et objectifs relatifs aux caractéristiques d'erreur pour les conduits numériques synchrones internationaux à débit constant
- Recommandation UIT-T G.829: Evénements de performance en matière d'erreur pour les sections de régénération et de multiplexage SDH
- Recommandation UIT-T G.831: Capacités de gestion des réseaux de transport à hiérarchie numérique synchrone (SDH)
- Recommandation UIT-T G.967.3: Déclarations de conformité d'une instance de protocole pour les interfaces aux points de référence VB5
- Amendement à la Recommandation UIT-T I.311
- Recommandation UIT-T I.356: Caractéristiques du transfert de cellules de la couche ATM du RNIS-LB
- Recommandation UIT-T I.371: Gestion du trafic et des encombrements dans le RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T I.375.3: Capacités réseau pour la prise en charge des services multimédias: exemple de classe de service de distribution multimédia – Diffusion numérique commutée
- Recommandation UIT-T I.480: Commutation de protection 1+1 pour la couche physique à structure cellulaire
- Recommandation UIT-T I.572: Interconnexion des microstations (VSAT) avec le RTPC
- Corrigendum 1 à la Recommandation UIT-T I.610
- Addendum 1 à la Recommandation UIT-T I.610
- Corrigendum 1 à la Recommandation UIT-T I.630
- Addendum 1 à la Recommandation UIT-T I.630

- Recommandation UIT-T I.761: Multiplexage inverse pour le mode ATM (IMA)
- Recommandation UIT-T I.762: Mode de transfert asynchrone sur des liaisons physiques fractionnaires
- Recommandation UIT-T Y.101: Terminologie relative à l'infrastructure mondiale de l'information: termes et définitions
- Recommandation UIT-T Y.130: Architecture de communication de l'information
- Recommandation UIT-T Y.1310: Transport de protocole Internet par mode de transfert asynchrone dans les réseaux publics

Les conditions applicables à l'approbation des Recommandations UIT-T ont été remplies et 18 Etats Membres participant à la dernière réunion de la Commission d'études 13 ont approuvé le texte de ces Recommandations durant la séance plénière du 10 mars 2000.

A.2 Par la Circulaire TSB 267 du 3 mai 2000, il a été annoncé l'approbation des Recommandations UIT-T nouvelles et révisées suivantes, conformément à la procédure définie dans la Résolution 1, Section 8, de la CMNT (Genève, 1996):

- Recommandation UIT-T E.106: Description d'un plan international de priorité en période de crise
- Recommandation UIT-T E.191: Adressage dans le RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T E.193: Extension de l'indicatif de pays E.164
- Recommandation UIT-T E.350: Interfonctionnement d'acheminement dynamique
- Recommandation UIT-T E.351: Acheminement de connexions multimédias traversant des réseaux basés sur les modes TDM ou ATM ou le protocole IP
- Recommandation UIT-T E.352: Directives d'acheminement pour des méthodes d'acheminement efficace
- Recommandation UIT-T F.116: Fonctionnalités de service et dispositions d'exploitation des télécommunications IMT-2000
- Recommandation UIT-T F.852: Télécommunications personnelles universelles (TPU) – Description du service (ensemble de services 2)
- Recommandation UIT-T E.411: Gestion du réseau international – Directives d'exploitation
- Recommandation UIT-T E.416: Principes et fonctions de gestion du réseau pour le trafic RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T E.438: Paramètres de performance et méthodes de mesure destinés à l'évaluation en cours d'exploitation des services supports d'informations numériques non restreintes du RNIS à bande étroite en mode commutation de circuits à 64 kbit/s
- Recommandation UIT-T E.439: Mesures à l'aide d'appels d'essai destinées à l'évaluation en cours d'exploitation des services supports d'informations numériques non restreintes du RNIS à bande étroite en mode commutation de circuits à 64 kbit/s
- Recommandation UIT-T E.460: Mesures et critères pour la surveillance de la qualité des télécopies du groupe 3 en mode V.34
- Recommandation UIT-T E.527: Dimensionnement d'un faisceau de circuits avec services supports à intervalles de temps multiples et trafic de débordement
- Recommandation UIT-T E.651: Connexions de référence pour l'ingénierie du trafic concernant les réseaux d'accès IP
- Recommandation UIT-T E.671: Délai de postsélection dans les réseaux RTPC ou RNIS dont une partie de la connexion est une connexion téléphonique Internet
- Recommandation UIT-T E.726: Paramètres de qualité d'écoulement du trafic et valeurs cibles pour le RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T E.736: Méthodes de gestion du trafic au niveau des cellules dans le RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T E.745: Spécifications des mesures au niveau des cellules pour le RNIS à large bande
- Recommandation UIT-T E.750: Introduction aux Recommandations de la série E.750 relatives aux aspects d'ingénierie du trafic pour les réseaux assurant des services de communications personnelles
- Recommandation UIT-T E.760: Modélisation du trafic mobile hertzien

Les conditions applicables à l'approbation des Recommandations UIT-T ont été remplies et 26 Etats Membres participant à la dernière réunion de la Commission d'études 2 ont approuvé le texte de ces Recommandations durant les séances plénières des 13 et 17 mars 2000.

Numéros d'identification de station côtière

Conformément aux numéros **S19.92** et **S19.94** du Règlement des radiocommunications, les numéros d'identification de station côtière 0170 - 0179 ont été attribués à Fidji.

Service mobile maritime

Singapour

Communication du 10.V.2000:

Singapore Telecom annonce la fermeture de la station côtière SINGAPORE RADIO (9VG), à partir du 1^{er} avril 2001.

Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99))

Note du TSB

A la demande des Administrations de l'Italie et du Royaume-Uni, le Directeur du TSB a attribué les codes de zone/réseau sémaphore (SANC) suivants pour être utilisés dans la partie internationale du réseau de ces pays/zones géographiques qui appliquent le système de signalisation N° 7, conformément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99):

<i>Pays/zone géographique ou réseau sémaphore</i>	<i>SANC</i>
Italie	2-095
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2-154

SANC: Signalling Area/Network Code.
Code de zone/réseau sémaphore (CZRS).
Código de zona/red de señalización (CZRS).

Réponses au deuxième questionnaire sur l'état de mise en œuvre de la date «T» (Circulaire TSB 196 du 11 juin 1999)

Correction: Bulletin d'exploitation N° 713 du 1.IV.2000, pages 7-29

P 18 *Argentine (République)* LIR

CC	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre
54	10	non	-	-	oui	-	oui	-

P 18 *Bolivie (République de)* LIR

CC	nombre maximal de chiffres N(S)N 31.12.99	plans visant plus de chiffres CC+N(S)N	nombre prévu de chiffres CC+N(S)N, tous les numéros	date prévue d'extension de la capacité	réseaux dans lesquels les abonnés peuvent composer jusqu'à 15 chiffres	date prévue de mise en œuvre	capacité d'analyser 7 chiffres	date prévue de mise en œuvre
591	7	oui	11, oui	2001	oui	-	oui	-

**Rapport à la Commission d'études 2 de l'UIT-T concernant l'utilisation
décroissante du service télex international
(Résolution 89 PP-98)
(Conférence de plénipotentiaires de l'UIT, Minneapolis, 1998)***

1 Introduction

Le présent rapport contient les constatations découlant des réponses à la Circulaire TSB 195 du 9 juin 1999 et énonce un certain nombre de conclusions et de recommandations. Le rapport entier est basé sur les réponses susmentionnées, compte tenu du fait qu'elles ont été reçues pendant la période juin à septembre 1999 et de la vitesse généralement assez stupéfiante à laquelle évolue le marché d'information, des ordinateurs et des télécommunications; en conséquence, les paramètres varient constamment et il serait tout à fait possible, si l'étude était réalisée maintenant, que des situations différentes soient signalées et des conclusions différentes établies.

Au total, 83 réponses ont été reçues, toutes de qualité excellente; par ailleurs, toutes les questions ont été traitées de manière complète. Cela a considérablement facilité l'analyse et l'auteur remercie pour leur aide tous les entités ayant répondu au questionnaire. L'auteur remercie également le TSB de l'UIT pour avoir reçu et vérifié les réponses. L'ensemble des réponses est reproduit à l'annexe.

Bien entendu, les réponses ont fait l'objet d'une analyse appropriée dans le présent rapport, mais il ne s'agit pas d'une analyse de la situation du service télex international à la fin du XXème siècle. Le rapport a pour objectif de traiter les prescriptions spécifiques énoncées dans la Résolution 89 PP-98.

2 Récapitulation de la Résolution 89 PP-98

Les objectifs de la Résolution 89 PP-98 peuvent être résumés comme suit:

- i) déterminer dans quelle mesure le service télex international est toujours utilisé (ou ne l'est pas) et se prononcer sur le moment auquel il pourrait être remplacé, les données de base étant régulièrement mises à jour;
- ii) identifier des mécanismes susceptibles d'être utiles aux pays en développement lors de la transition des anciens réseaux de télex et du service pris en charge à des moyens de télécommunication plus modernes, éventuellement assurés par des réseaux IP (protocole Internet) ou d'autres réseaux de données;
- iii) examiner la faisabilité des scénarios d'interfonctionnement (transitoires) entre les réseaux télex et d'autres réseaux, notamment les réseaux IP; et
- iv) faire la synthèse de ces constatations dans un rapport au Conseil en 2000.

En vue de traiter ces questions, un questionnaire a été élaboré et approuvé à la réunion tenue en mai 1999 par la Commission d'études 2 de l'UIT-T, les réponses à ce questionnaire étant reproduites en annexe.

3 Eléments de base du questionnaire

Pour répondre aux questions susmentionnées, la stratégie retenue pour l'élaboration du questionnaire de la circulaire TSB 195 a été la suivante:

Objectif 1 (service télex actuel)

Cet objectif correspond aux Questions 1.1 à 1.6

Pour déterminer dans un premier temps si le service télex¹ continue à être disponible dans le monde, indiquer toute diminution mesurée du nombre d'abonnés et du niveau de trafic, les projets existants visant à poursuivre la fourniture du service à court et à moyen termes, les secteurs du marché qui utilisent actuellement le service et le volume de trafic non interactif.

Il a été prévu que les réponses à ces questions donneraient une indication concernant la situation du service, le taux de baisse et la question de savoir si les usagers actuels utilisent généralement le mode interactif ou non interactif (ce dernier étant équivalent à la préparation d'un message et à sa livraison sous forme de courrier électronique).

¹ Dans l'ensemble du présent rapport, toutes les références au 'service télex' doivent s'entendre comme se référant au service télex international tel que décrit dans les Recommandations de l'UIT-T.

Objectif 2 (autres caractéristiques du service)

Cet objectif correspond aux Questions 2.1 à 2.4

A supposer qu'un service existe, quelles sont les possibilités de livraison de messages par l'intermédiaire d'une unité d'enregistrement et de retransmission? Là encore, on considère que cette fonction est équivalente au dépôt d'un message dans un serveur de messagerie pour livraison sous forme de courrier électronique. Par ailleurs, quelles sont les possibilités de réception de messages dans une boîte aux lettres télex selon le principe de l'enregistrement et de l'extraction, cette fonction étant là encore analogue à la livraison et à la réception de messages dans un environnement de messagerie électronique (et de traitement de messages)? En outre, quelles sont les possibilités offertes aux usagers du télex en ce qui concerne l'envoi (et la réception) de messages à destination et en provenance d'autres environnements de services, notamment les services de télécopie, de réseau de données, vidéotex, etc., au moyen des fonctions d'interfonctionnement normalisées définies dans les Recommandations de l'UIT-T? Lorsqu'il s'avère que de tels dispositifs existent, cela poserait les bases pour une migration du service télex aux nouveaux services susmentionnés et le nouvel environnement sera au moins familier pour les usagers coopérants.

Objectif 3 (capacités du réseau télex)

Cet objectif correspond aux Questions 3.1 à 3.4

Il a été jugé souhaitable de déterminer, si possible, quelles étaient, dans chaque pays, les infrastructures et technologies de réseau qui assuraient le service télex. De nombreux réseaux télex ont des capacités autres que celles qui répondent aux besoins de base du service télex et peuvent, par exemple, prendre en charge des services de données. Par ailleurs, certains fournisseurs de services télex utilisent pour offrir leurs services le RNIS ou le RTPC, ce qui faciliterait un passage à d'autres services sur ces réseaux ou permettrait d'utiliser ces réseaux pour accéder à d'autres fournisseurs de services tels que les fournisseurs de services Internet.

Objectif 4 (l'avenir)

Cet objectif correspond aux Questions 4.1 à 4.4

Ces questions ont pour objet de déterminer quel avenir est prévu pour le service télex et s'il existe des projets visant à le supprimer dans un pays en particulier. Quelles caractéristiques spéciales du télex encourageraient un opérateur à continuer à assurer son service, par exemple des possibilités d'interfonctionnement avec d'autres services comme le courrier électronique (sur réseaux IP). Par ailleurs, lorsqu'il existe une volonté d'interrompre le service, quel serait le service choisi pour remplacer le service télex?

Objectif 5 (environnement du marché)

Cet objectif correspond aux Questions 5.1 et 5.2

Pour faciliter la mise en une des services qui remplaceront le télex, il est nécessaire, dans l'environnement actuel du marché, d'encourager la venue de nouveaux acteurs sur le marché. D'une manière générale, les fournisseurs de services Internet offrant des services (en remplacement du service télex) devront être présents sur un marché qui encourage de telles activités grâce à un cadre réglementaire et à un système de tarification favorables. En ce qui concerne les pays où les fournisseurs de services Internet (ou d'autres acteurs) peuvent ne pas être présents, est-il relativement aisé pour ces derniers d'établir une présence (là encore, l'environnement réglementaire et économique soutenant le tissu social de la communauté en général)?

Le plan global consiste à déterminer quelle est la situation actuelle du service, quel service équivalent au courrier électronique peut exister, quels seraient les services retenus si le service télex venait à être interrompu (ce service devant à l'évidence être remplacé par un autre service en cas d'interruption) et quelles activités de fourniture de services Internet concurrençant le service télex existent. Voir la Figure 1.

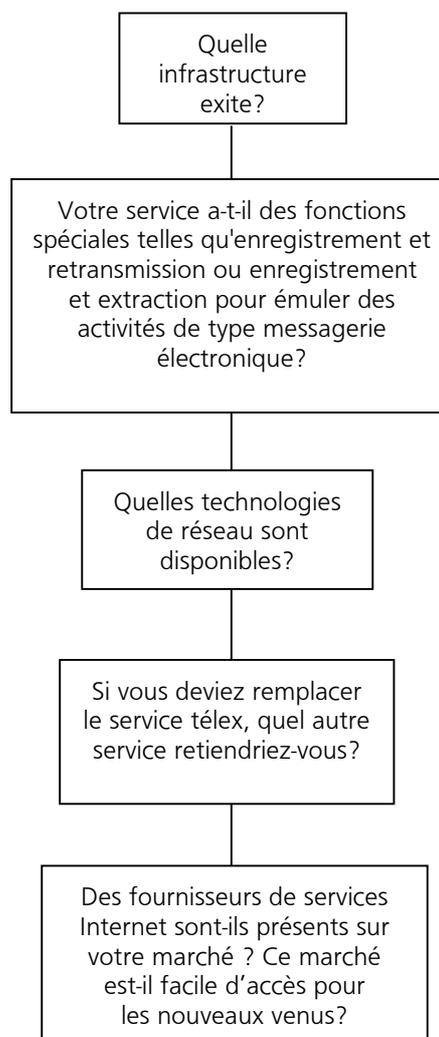


Figure 1 – Orientation générale du questionnaire

4 Situation du service télex actuel

4.1 Nombre d'abonnés et niveau de trafic

Depuis un certain nombre d'années déjà, de nombreux pays enregistrent une baisse spectaculaire du nombre d'abonnés et du niveau de trafic en ce qui concerne le service télex. Dans un premier temps, on pouvait en rendre responsable la rapide mise en service des télécopieurs de groupe 3 mais, ces dernières années, cette situation était imputable à la disponibilité de services de messagerie électronique pratiques offerts par les fournisseurs de service Internet dans le cadre d'un accès général à l'Internet et au World Wide Web (WWW).

La Figure 2 représente la diminution moyenne du nombre d'abonnés et du niveau de trafic au cours des cinq dernières années ainsi que les administrations interrogées l'ont décrite. Les courbes témoignent de grandes variations mais, dans tous les cas, il existe une corrélation étroite entre la perte d'abonnés et la baisse du volume de trafic.

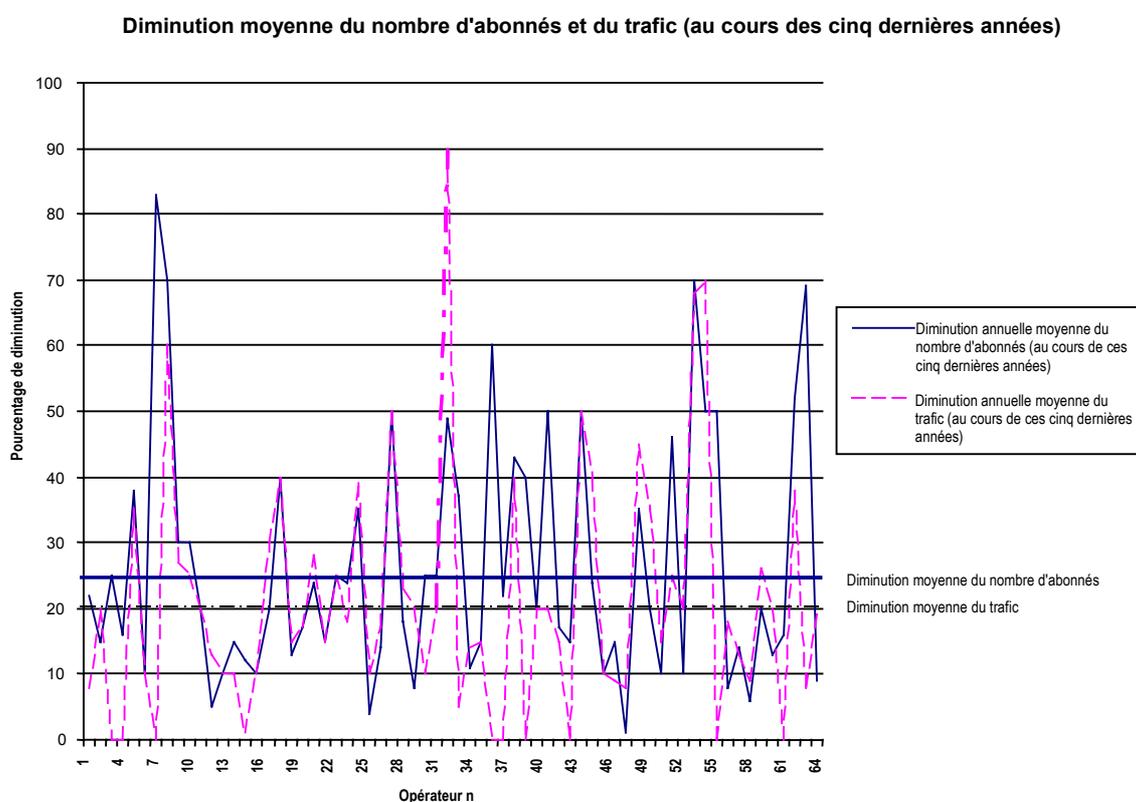


Figure 2 – Diminution moyenne du nombre d'abonnés et du niveau de trafic

Il ressort de la Figure 2 ci-dessus que la diminution du nombre d'abonnés est passée du chiffre très raisonnable de 1% à celui, catastrophique, de 83%. Pour tous les pays ayant répondu au questionnaire, la baisse moyenne du nombre d'abonnés est de 26%. Avec ce taux de diminution, il restera en moyenne moins de 40% des abonnés au cours des trois prochaines années. Cette situation peut être viable ou non selon les caractéristiques économiques de chaque opérateur. Toutefois, les chiffres concernant le nombre absolu d'abonnés concernés n'étaient pas disponibles lors de l'étude, de sorte que l'on ne connaît pas le nombre exact d'abonnés concernés. En conséquence, des conclusions fermes ne peuvent pas être établies à partir de ces chiffres, mais il est possible de confirmer qu'il existe une diminution régulière et soutenue du nombre d'abonnés, certains pays ayant fait état de pertes spectaculaires et d'autres de pertes modérées seulement.

Il est intéressant de noter que la perte la plus importante a été signalée par la Belgique (83%) et la perte la plus faible par le Sénégal (1%). Parmi les pays ayant indiqué des taux de diminution *inférieurs à la moyenne*, citons Angola, Bélarus, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Iran, Japon, Jordanie, Suriname et Zimbabwe. Les pays ayant signalé des taux *supérieurs à la moyenne* sont Bahreïn, Bhoutan, Hongrie, Italie, Nigéria, Luxembourg, Suisse, Syrie, Yémen et Zambie.

Comme on pouvait s'y attendre, la baisse du niveau de trafic est liée à celle du nombre d'abonnés. La diminution du niveau de trafic peut être directement liée à une baisse des recettes et de la rentabilité du service. Une baisse moyenne de 21% du trafic a été signalée pour l'ensemble des pays ayant répondu au questionnaire. Si ce taux persiste ou s'accélère, le trafic aura pratiquement disparu dans cinq ans environ.

Conclusion N° 1 – Baisse importante du nombre d'abonnés et en conséquence, du niveau de trafic.

4.2 Le service télex est-il encore nécessaire?

Malgré la diminution du nombre d'abonnés et du niveau de trafic signalé, les administrations interrogées ont été invitées à indiquer si elles pouvaient prévoir que le service télex serait encore nécessaire, par exemple au cours des cinq prochaines années. Une large majorité (86%) pouvaient nettement prévoir que les entreprises continueraient à avoir besoin du service, comme indiqué à la Figure 3 et au § 4.3. Dans la majorité des pays interrogés, il existe une forte demande concernant le maintien du service télex au cours des cinq prochaines années, certains pays faisant état d'une responsabilité juridique de maintenir le service. Quelques pays ont indiqué qu'il n'y avait pas une grande demande de services télex (notamment Botswana, Canada, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Equateur, Guyane, Madagascar, Pologne, Sénégal, Uruguay, Vanuatu et Venezuela).

Prévoyez-vous une forte demande de services télex au cours des cinq prochaines années?

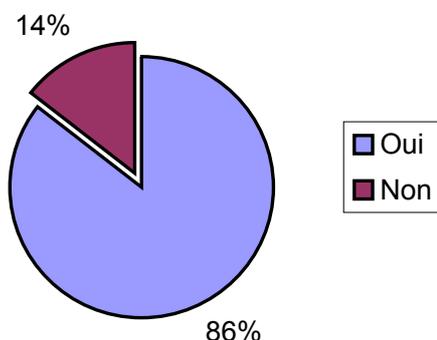


Figure 3 – Nécessité de maintenir le service télex au cours des cinq prochaines années

Les raisons citées à cet égard sont variables, allant de l'obligation juridique de fournir le service télex et du statut juridique des messages télex jusqu'à la capacité d'envoyer des messages télex dans les conditions de réseau les plus défavorables, en particulier dans les régions éloignées. Le service télex est également largement utilisé par les institutions financières, les services officiels et, dans une moindre mesure, par la communauté maritime. Cependant, certaines administrations interrogées ont nuancé leur avis en indiquant que celui-ci dépendrait des services de remplacement qui seraient disponibles (vraisemblablement avec des caractéristiques similaires).

Conclusion N° 2 – Il est fortement nécessaire de maintenir le service télex au moins au cours des cinq prochaines années.

4.3 Communauté des usagers du service téléx

Les administrations interrogées ayant exprimé une préférence pour le maintien du service téléx au moins au cours des cinq prochaines années, il est souhaitable de savoir quels secteurs de la communauté constituent les principaux utilisateurs du service. Les réponses reçues ont permis de représenter l'utilisation du service par les différents secteurs (voir la Figure 4).

Nécessité du service téléx dans les différents secteurs économiques

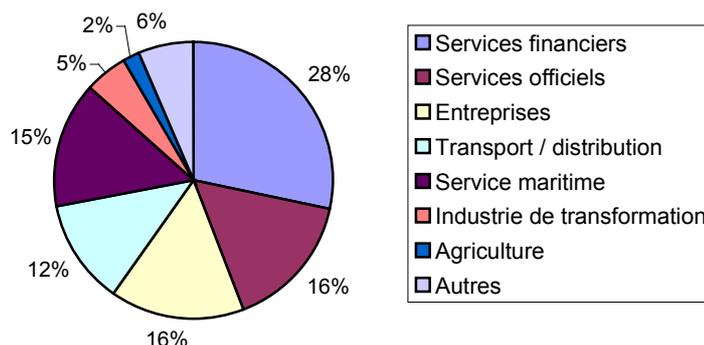


Figure 4 – Utilisation du service téléx par divers secteurs du marché

Il ressort de la Figure 4 que le service téléx est en grande partie utilisé par les services financiers, les services officiels et les entreprises. Considérés ensemble, ces secteurs représentent 60% du nombre d'abonnés au service téléx. Par ailleurs, il est à prévoir que les utilisateurs se trouvent généralement dans les zones urbaines où il existe une probabilité plus élevée d'accès aux infrastructures modernes et aux services qu'elles peuvent prendre en charge.

Néanmoins, il convient de ne pas perdre de vue les besoins des communautés rurales en vue de promouvoir la décentralisation régionale et le maintien, dans des conditions viables, d'une population dans ces zones rurales grâce à l'accès à une infrastructure de télécommunication moderne, de manière à ne pas creuser le fossé entre les communautés urbaines et rurales. Cette approche serait conforme aux principes de base de la Question 14/1 examinée par la Commission d'études 1 du Secteur du développement de l'UIT – *Rôle des télécommunications dans le développement socioculturel, y compris la protection et la promotion de la culture et de l'identité des populations autochtones*.

Conclusion N° 3 – La majorité des activités téléx est concentrée dans les zones urbaines, le service est utilisé essentiellement par les services financiers, les services officiels et les entreprises.

4.4 Niveau de trafic non interactif

L'une des caractéristiques exceptionnelles du service téléx est le fait qu'il permette d'effectuer une communication « interactive » dans laquelle l'appelant et l'appelé peuvent poursuivre un dialogue en temps réel. Cette caractéristique ne semble pas être beaucoup utilisée dans les communications modernes et, de fait, des options telles que la messagerie électronique ne permettent pas d'établir un dialogue. Cependant, elles n'en restent pas moins intéressantes. La question se pose de savoir dans quelle mesure les méthodes opératoires utilisées dans le service téléx sont similaires à celles qui sont utilisées dans la messagerie électronique, par exemple (ou vice versa).

En conséquence, il a été demandé aux pays interrogés d'indiquer le niveau du trafic non interactif effectué dans leurs réseaux (situation dans laquelle l'appelant se contente de se connecter, de valider la connexion, d'envoyer un message et de libérer l'appel). Cette information est indiquée à la Figure 5. Bien qu'un certain nombre de pays interrogés aient signalé un volume relativement faible de trafic non interactif (et, en conséquence, un volume relativement important de trafic interactif), la majorité a indiqué des niveaux supérieurs à 50%, le niveau moyen de trafic non interactif s'établissant à 76%.

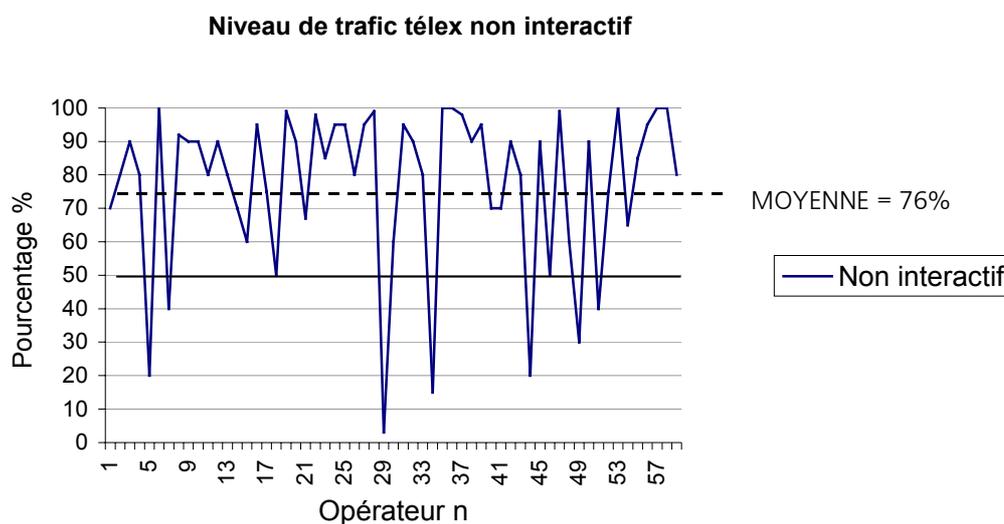


Figure 5 – Degré de trafic télex non interactif

Il ressort de la figure ci-dessus que la plupart des usagers du télex se contentent de composer leur message hors ligne et de l'envoyer automatiquement (bien que, probablement, avec une validation indiquant que la connexion a été établie avec le destinataire voulu).

Conclusion N° 4 – La majeure partie du trafic télex est effectuée de manière non interactive comme dans le cas de la messagerie électronique.

5 Réseau télex et autres réseaux

Tous les pays interrogés exploitent un réseau télex, certains réseaux étant spécialisés et d'autres coexistant avec le RTPC et, dans une moindre mesure, avec le RNIS. Selon les réponses données, très peu de réseaux télex (77%) peuvent prendre en charge d'autres services. Bien que continuant à fournir un service télex, certains opérateurs ont fermé leurs réseaux physiques et sous-traitent la fourniture du service à un opérateur d'un autre pays ou d'une autre région. Certains exemples de cet arrêt progressif montrent que, même si un opérateur donné peut juger qu'il n'est pas rentable de continuer à mettre en œuvre son propre réseau, le maintien du service télex constitue encore un besoin des entreprises et un impératif commercial.

Quarante pour cent (40%) des pays interrogés ont indiqué qu'ils exploitaient un réseau intelligent ainsi qu'un RTPC et un RNIS.

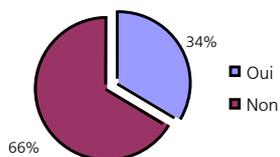
6 Autres caractéristiques offertes par le service télex

Le service télex évolue depuis de nombreuses années et présente un grand nombre de caractéristiques additionnelles et enrichissantes. Certaines de celles-ci sont émuloées dans le cadre de nouveaux services et de nouvelles applications comme la messagerie électronique. Parmi ces caractéristiques, citons la capacité de déposer un message dans une unité d'enregistrement et de retransmission et l'utilisation d'une boîte aux lettres pour la réception des messages entrants (similaire à la boîte aux lettres des systèmes de messagerie électronique). Par ailleurs, de nombreuses fonctions d'interfonctionnement normalisées permettent la transmission des messages (trafic) entre les usagers du télex et a) des systèmes de messagerie de personne à personne (précurseurs du courrier électronique), b) des télécopieurs, c) des services sur réseaux de données à commutation par paquets, des services sur RNIS et des services vidéotex. Lorsque ces services sont mis en œuvre, ils devraient offrir aux usagers du télex divers environnements avec lesquels ils peuvent communiquer et dont les différentes caractéristiques leur sont familières.

6.1 Unité d'enregistrement et de retransmission et boîte aux lettres du service télex

En rapport avec les capacités d'interfonctionnement susmentionnées, les administrations interrogées ont répondu comme indiqué à la Figure 6 (fonctionnement d'une unité d'enregistrement et de retransmission télex et d'une boîte aux lettres associée). Il ressort de la Figure 6 que seul un pays interrogé sur trois exploite effectivement une unité d'enregistrement et de retransmission télex, moins d'un pays sur six ayant également une capacité de boîte aux lettres. Autrement dit, sur de tels réseaux, il est peu probable que les usagers du télex soient exposés, dans un environnement uniquement dédié au télex, aux modes opératoires normalisés utilisés dans les systèmes de messagerie modernes comme le courrier électronique. Cependant, il n'est pas indiqué que les fournisseurs de services Internet et les services qu'ils assurent ne sont pas disponibles sur ces marchés, simplement que le service télex semble n'offrir à ses usagers que des caractéristiques de base.

Exploitez-vous une unité d'enregistrement et de retransmission télex?



L'unité d'enregistrement et de retransmission dispose-t-elle d'une fonction boîte aux lettres?

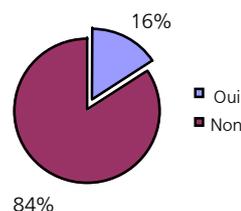
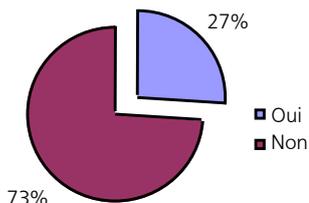


Figure 6 – Utilisation de l'unité d'enregistrement et de retransmission et de la fonction boîte aux lettres dans le service télex

6.2 Accès à d'autres services, notamment la messagerie électronique

A la question de savoir si l'interfonctionnement entre le télex et d'autres réseaux et services est assuré, les administrations interrogées ont répondu comme indiqué à la Figure 7. On voit que seul un pays sur quatre assure l'accès du réseau télex à d'autres services, un sur dix seulement offrant l'accès à la messagerie électronique.

Accès du réseau télex à d'autres services



Accès du réseau télex à la messagerie électronique

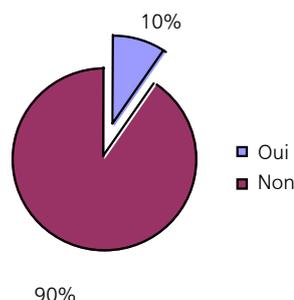


Figure 7 – Accès du réseau télex à d'autres services, notamment la messagerie électronique

On peut tirer un certain nombre de conclusions de ce qui précède. Premièrement, le passage à un environnement consacré entièrement à la messagerie électronique, par exemple, nécessiterait un vaste programme d'enseignement et de formation. Deuxièmement, quand aucune infrastructure ne prend en charge des services de type messagerie électronique, cela constituera un obstacle additionnel au passage à des moyens de communication (de texte) plus modernes. Toutefois, comme indiqué précédemment, les figures ci-dessus doivent à nouveau être interprétées avec prudence et ne doivent pas être considérées de manière isolée, étant donné qu'il est fort possible que les moyens de communication modernes susmentionnés coexistent effectivement avec le service télex dans certains pays, de sorte que le besoin d'assurer des fonctions d'interfonctionnement avec d'autres réseaux et services peut ne pas être très important.

6.3 Option souhaitée pour le remplacement du service télex

Concernant le service retenu pour remplacer le service télex, les choix des administrations interrogées ont été classés comme indiqué à la Figure 8. Celle-ci montre une nette préférence (67%) pour la messagerie électronique, la télécopie étant la solution préférée par 25% des administrations interrogées. Le choix de la télécopie est compréhensible car c'est l'option qui entraîne le moins d'investissement, pour ne pas dire aucun, étant donné que ce service peut être assuré sur le RTPC, même si la qualité des lignes est incertaine.

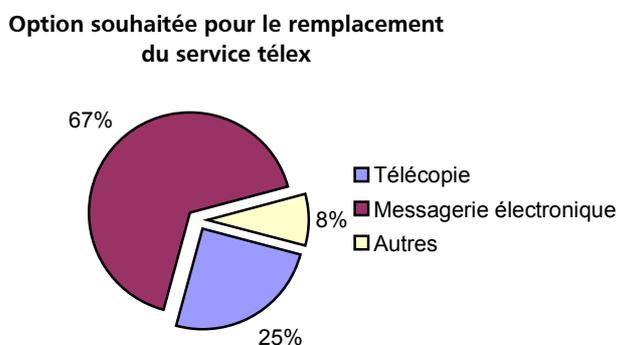


Figure 8 – Service retenu pour le remplacement du service télex

Il est également facile de comprendre pourquoi la messagerie électronique est l'option souhaitée pour le remplacement du service télex. La messagerie électronique a déjà remplacé le service télex dans une grande partie des pays développés (et même dans certains pays en développement). L'abonnement à des services de messagerie électronique s'accompagne généralement d'un accès à l'Internet et au World Wide Web ainsi qu'à l'ensemble des services d'information, des activités de commerce électronique et des services d'éducation disponibles avec ce support.

Conclusion N° 5 – Selon les réponses, il n'existe pas une importante activité de «type messagerie électronique» dans le service télex et peu ou pas d'accès entre le réseau télex et d'autres services et réseaux. Toutefois, pour le remplacement du service télex, on observe une préférence marquée pour la messagerie électronique.

7 Avenir du service télex

Il a été jugé important de recueillir les avis des opérateurs sur l'éventuelle interruption du service dans leur région. Les réponses de ceux qui ont exprimé une opinion sont les suivantes:

Remplacement dans un délai de 2 ans	5%
Remplacement dans un délai de 2 à 5 ans	10%
Remplacement dans un délai de 5 à 10 ans	13%

Les autres opérateurs interrogés n'ont fait mention d'aucun projet visant à remplacer le service, tandis que certains ont mis en œuvre divers systèmes pour arrêter progressivement le service télex.²

Au total, 59% préféreraient maintenir à court terme le service, éventuellement complété par une capacité d'interfonctionnement avec la messagerie électronique, 41% n'étant pas favorables à cette option. Là encore, la légalité des documents télex, telle qu'elle est perçue, l'utilisation du service télex par la communauté bancaire, sa fiabilité intrinsèque, le fait qu'il fonctionne partout et qu'il a fait ses preuves, son coût relativement faible, le fait que l'utilisateur peut établir un dialogue avec son correspondant, le fait que c'est le seul service disponible pour certaines destinations, ce qui oblige certains abonnés des pays d'origine à continuer à utiliser le service, sont autant de raisons qui ont été citées pour justifier la nécessité de maintenir le service.

Conclusion N° 6 – On n'observe pas de grande hâte à interrompre le service télex et de nombreuses raisons ont été avancées pour justifier son maintien (peut-être étant donné qu'il a été perçu que les services susceptibles de remplacer le service télex ne présentaient pas les qualités susmentionnées).

8 Environnement du marché

Dans de nombreux cas, les services modernes sont assurés non seulement par les opérateurs en titre mais aussi par des nouveaux venus, en particulier sur les marchés libéralisés et concurrentiels. Très souvent, les services modernes tels que la messagerie électronique sont assurés par des fournisseurs de services Internet (ISP) dans le cadre d'une offre globale. Le régime réglementaire appliqué doit être favorable aux nouveaux venus.

Certes, les opérateurs de réseau joueront un rôle primordial dans la fourniture de ces services en mettant en place l'infrastructure nécessaire, mais il est normal que les ISP (qui peuvent également être les opérateurs en place) soient les principaux fournisseurs de services de messagerie électronique et d'accès à l'Internet en général. La présence des ISP sur les différents marchés et la facilité d'accès aux marchés dont bénéficient les nouveaux venus sont décrites à la Figure 9.

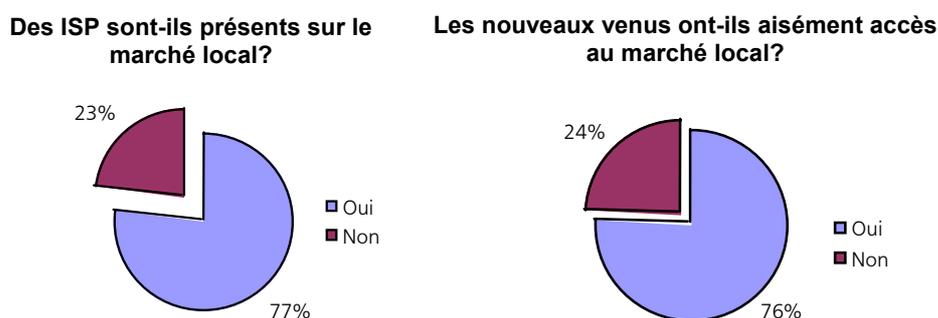


Figure 9 – Présence de fournisseurs de services Internet sur le marché

Plus des trois quarts des administrations interrogées ont indiqué que des fournisseurs de services Internet étaient présents sur leur marché; le même nombre de pays a confirmé que les nouveaux venus pouvaient aisément accéder au marché. On peut en conclure que des services de remplacement sont disponibles dans au moins 75% des pays interrogés, les nouveaux acteurs ayant aisément accès à ces marchés. En corollaire, on peut dire qu'un quart des pays interrogés n'ont pas aisément accès aux fournisseurs de services en question et que ceux-ci ne peuvent pas non plus s'implanter facilement sur le marché si tel est leur désir.

² L'arrêt progressif peut prendre diverses formes (provisoires), par exemple:

- suppression des postes d'opératrices pour le service télex ou les services de renseignements télex;
- fermeture des passerelles et des centres de commutation télex et transfert des abonnés vers d'autres centres de commutation;
- diminution de l'horaire de fonctionnement du service télex;
- mise en place de nouveaux centres de commutation;
- partage des ressources sur une vaste zone géographique en vue d'établir un «réseau télex public virtuel».

Conclusion N° 7 – Des services de remplacement tels que le courrier électronique sont disponibles dans au moins 75% des pays, les nouveaux venus ayant aisément accès au marché. En conséquence, il existe des possibilités de choix sur les marchés en question.

9 Liste des conclusions à tirer du questionnaire

Les conclusions suivantes ont été établies à partir des réponses reçues:

Conclusion N° 1 – Baisse importante du nombre d'abonnés et, en conséquence, du niveau de trafic.

Conclusion N° 2 – Il est fortement nécessaire de maintenir le service au moins au cours des cinq prochaines années.

Conclusion N° 3 – La majorité des activités télex est concentrée dans les zones urbaines, le service est utilisé essentiellement par les services financiers, les services officiels et les entreprises.

Conclusion N° 4 – La majeure partie du trafic télex est effectuée de manière non interactive comme dans le cas de la messagerie électronique.

Conclusion N° 5 – Selon les réponses, il n'existe pas une importante activité de «type messagerie électronique» et peu ou pas d'accès entre le réseau télex et d'autres services et réseaux. Toutefois, pour le remplacement du service télex, on observe une préférence marquée pour la messagerie électronique.

Conclusion N° 6 – On n'observe pas de grande hâte à interrompre le service télex et de nombreuses raisons ont été avancées pour justifier son maintien (peut-être étant donné qu'il a été perçu que les services susceptibles de remplacer le service télex ne présentaient pas les qualités susmentionnées).

Conclusion N° 7 – Des services de remplacement tels que le courrier électronique sont disponibles dans au moins 75% des pays, les nouveaux venus ayant aisément accès aux marchés. En conséquence, il existe des possibilités de choix sur les marchés en question.

Toutes les données obtenues étant regroupées, il est possible d'élaborer une réponse aux questions posées dans la Résolution 89 PP-98.

10 Réponses à la Résolution 89 PP-98

10.1 Importance de l'utilisation du service télex international

En termes de pourcentage, on observe d'importantes pertes tant pour le nombre d'abonnés que pour le niveau de trafic en découlant, en particulier du point de vue de chaque opérateur (pays). Par ailleurs, le déclin moyen s'établit à 26%, ce qui laisse encore une marge de plusieurs années avant que le nombre d'abonnés diminue jusqu'à devenir insignifiant (ou «ne pas justifier l'effort»). Dans ce contexte, les recettes engendrées par le trafic continueront également à baisser proportionnellement et les opérateurs devront chercher de nouvelles sources de recettes pour rester viables.

Malgré cette baisse considérable, on observe encore un grand désir de maintenir le service au moins pour cinq ans encore. Cette tendance est imputable en particulier aux principaux utilisateurs du service télex, à savoir les institutions bancaires, les services officiels et les entreprises, y compris le secteur maritime. Cela indiquerait que la plus grande partie du trafic est concentrée dans les zones urbaines.

Dans la plupart des pays, il existe un réseau télex, généralement spécialisé, mais rien ne montre qu'il offre les capacités additionnelles du service télex. Notons l'intérêt particulier que présente l'application des principes d'enregistrement et de retransmission pour la livraison des messages et les principes d'enregistrement et d'extraction pour leur réception (boîte aux lettres télex). De telles fonctions constituent les caractéristiques opératoires de base des systèmes de messagerie électronique et, si elles sont largement utilisées, rendraient du point de vue du fonctionnement le passage du télex à la messagerie électronique relativement aisé pour des usagers. Toutefois, il semble que la plupart des messages télex soient acheminés de manière non interactive (composition et envoi), comme dans le cas de la messagerie électronique. Il ressort très clairement des réponses reçues que le courrier électronique est le service que les pays préfèrent pour le remplacement du service télex, lorsque cela se produira. Probablement, ce changement interviendra, et intervient déjà, pays par pays.

10.2 Quand le service pourrait-il être remplacé?

Seulement 28% des administrations interrogées ont exprimé un avis sur la question de savoir quand elles prévoient le remplacement du service (au moins en ce qui concerne leur marché). Même les données ainsi recueillies ne témoignent pas d'un grand désir de remplacer le service télex étant donné que 5% seulement des pays souhaiteraient le voir remplacé dans un délai de deux ans, et 10% dans un délai de 5 ans. Les autres pays n'ont exprimé aucune opinion et se contenteront probablement de laisser le marché décider.

On peut donc tirer la conclusion que rien n'indique que les opérateurs sont très préoccupés par la question de savoir quand le service sera remplacé ou quand il doit être remplacé.

Le service disparaîtra probablement pays par pays. Cela étant, il y a peu de chance pour que soient installés des services d'interfonctionnement permettant un accès entre ces nouveaux environnements et l'ancien service télex, tout comme rien ne prouve qu'une telle mise en œuvre a eu lieu à ce jour. Il existe peu ou pas d'interfonctionnement entre le réseau télex et les autres réseaux et services.

10.3 Validité des données

Pour surveiller la situation grâce à des renseignements actualisés sur la situation du service, il est souhaitable de soumettre à nouveau le questionnaire aux parties intéressées dans un délai de 18 mois environ et, par la suite, en fonction des circonstances.

10.4 Transition vers les moyens de communication modernes

Il est intéressant d'étudier pourquoi les usagers sont passés du télex à la messagerie électronique ou à la télécopie par exemple. La réponse générale est: coût et commodité. A cela s'ajoute le caractère moins rigoureux actuellement attaché aux messages électroniques et aux télécopies par rapport au monde quasi formel du télex.

Il convient de reconnaître que le service télex présente une multitude de caractéristiques qui ne sont probablement pas disponibles dans les services modernes et la plupart de ces nouveaux services se sont, dans un premier temps, inspirés du service télex. Néanmoins, c'est le moyen utilisé pour transférer les messages qui ont profondément changé, pour ne pas mentionner le coût.

Il est difficile d'envisager un système quelconque qui facilitera le passage du service télex à d'autres services. Les possibilités sont les suivantes:

- a) mettre au point une capacité d'interfonctionnement entre les réseaux télex et le réseau IP, et
- b) laisser le marché décider.

10.4.1 Interfonctionnement entre le réseau télex et les réseaux IP

Il convient de retenir que l'UIT-T (précédemment CCITT) a élaboré un certain nombre de Recommandations décrivant l'interfonctionnement entre le réseau télex et d'autres réseaux et services. Il s'agit des Recommandations des séries F.80 et U.200. En particulier, la Recommandation U.204 décrit un interfonctionnement bidirectionnel entre le télex et la messagerie de personne à personne qui est conforme aux Recommandations F.421 et F.401 (dénomination et adressage). La Recommandation U.203 décrit un interfonctionnement entre le réseau télex et les réseaux à commutation par paquets conforme à la Recommandation X.25, avec un accès par ligne commutée correspondant aux Recommandations X.3, X.28 et X.29. Il ne serait pas difficile d'associer ces deux scénarios pour mettre au point un mécanisme d'interfonctionnement entre, d'une part, le réseau télex et, d'autre part, les réseaux IP et les services susceptibles d'être pris en charge sur ces réseaux.

Il n'est pas certain que le marché entreprendra de lui-même la normalisation et l'élaboration d'un tel mécanisme. Il est proposé cependant que cette question soit examinée de manière plus approfondie par la Commission d'études 2 de l'UIT-T (actuellement responsable des services) et la Commission d'études 1 de l'UIT-D et, en particulier, dans le cadre de la Question 13/1³. Par ailleurs, les données recueillies et les conclusions énoncées dans le présent rapport devraient être regroupées avec les renseignements obtenus au moyen du questionnaire concernant la Question 13/1 distribué par l'UIT-D en juin 1999⁴.

10.4.2 Laissons le marché décider!

Selon toute probabilité, l'amélioration des infrastructures et l'ouverture des marchés à un plus grand nombre d'opérateurs rendront intéressants, pour les usagers du télex, d'autres services existants qui sont d'accès facile, et on observera une migration vers ces services pour des raisons purement économiques, des dizaines de milliers d'abonnés au télex ayant déjà opté pour cette solution. Les pratiques commerciales imposeront également la nécessité de migrer vers des services tels que la messagerie électronique. Bien que d'autres études⁵ aient montré l'absence de pénétration des services modernes dans les pays en développement, il n'en reste pas moins que ces services existent, à plus ou moins grande échelle.

Les abonnés utiliseront le service télex non pas simplement parce qu'il existe, mais parce qu'il n'y a pas d'autre solution ou en raison d'avantages en matière de prix ou de qualité. Cela n'a pas été le cas dans de nombreux pays, d'où le déclin du service télex.

10.5 Scénarios d'interfonctionnement entre le réseau télex et d'autres réseaux

Ainsi qu'il a été indiqué au paragraphe 10.4.1, il existe déjà des bases pour la mise au point d'un mécanisme d'interfonctionnement entre le réseau télex et les réseaux IP, notamment, la messagerie électronique. Cette tâche relève (actuellement) de la Question 10/2 étudiée par la Commission d'études 2 de l'UIT-T, responsable des Recommandations des séries F.80 et U.200. Un tel scénario semble au plus haut point réalisable vu qu'il permettra aux usagers du télex d'envoyer du 'courrier électronique' à des correspondants dans le monde de la messagerie électronique (au moyen d'adresses IP) et de recevoir du 'courrier électronique' de l'environnement IP. Selon l'auteur, la ou les Recommandations nécessaires pourraient être assez rapidement élaborées, mais il appartiendrait aux parties intéressées de mettre le mécanisme d'interfonctionnement sur le marché. Techniquement parlant, une telle chose est possible mais ne serait commercialement logique qu'avec le soutien des pays en développement et de l'UIT-D. Favoriser le développement de l'Internet dans les pays en développement suscitera probablement davantage d'enthousiasme que détourner des ressources en vue de la mise au point d'un tel système d'interfonctionnement. Cela étant, il semble relativement simple d'élaborer une recommandation technique.

11 Conclusion récapitulative

On observe un déclin constant du service télex, mais son remplacement n'est pas demandé par beaucoup, étant donné qu'il continue à présenter un certain nombre de caractéristiques importantes pour certains secteurs du marché comme les institutions financières, les services officiels ainsi que les entreprises. Actuellement, il existe peu ou pas d'interfonctionnement entre le réseau télex et d'autres réseaux et services; toutefois, le service télex comporte de nombreuses procédures opératoires similaires à celles de la messagerie électronique. La base technique de l'interfonctionnement entre la messagerie électronique et les réseaux IP est déjà spécifiée dans un certain nombre de Recommandations de l'UIT-T, qui devraient faire l'objet d'un examen visant à déterminer dans quelle mesure elles seraient applicables. A cet égard, il est utile qu'une liaison directe soit établie entre l'étude de la Question 10/2 à l'UIT-T et celle de la Question 13/1 à l'UIT-D. Il est très probable que les forces du marché et les intérêts commerciaux continueront à peser sur les usagers du télex et cela déterminera quand et comment ceux-ci passeront du service télex à de nouveaux services. La priorité devrait continuer à être accordée à l'amélioration de l'infrastructure et de l'environnement commercial dans les pays en développement afin de supprimer tout obstacle désavantageux au commerce susceptible d'exister et de permettre à tous de participer, sur un pied d'égalité, à la révolution de l'information.

³ Question 13/1 de l'UIT-D: Promotion des infrastructures et utilisation d'Internet dans les pays en développement.

⁴ Voir la Circulaire administrative CA/07 du 8 juin 1999.

⁵ *An Overview of Internet Connectivity in Africa*, Mike Jensen, octobre 1998.
Knowledge Societies - Informations Technology for Sustainable Development, Mansel et Wehn, 1998.

Pour plus de renseignements, prière de contacter:

- Mr William J. Fay (BDT Expert)
William J. Fay & Associates
47 Ashton
Blessington
Co. Wicklow
Ireland
Tél: +353 45 865922
+ 353 87 6838 711 (mobile)
Fax: +353 1 670 6650
E-mail: wfay@indigo.ie

- Mr Geng-Sheng Li
Chef adjoint, TSB/Service TSON
Tél.: +41 22 730 5222
Fax: +41 22 730 5853
E-mail: geng-sheng.li@itu.int

Note du TSB

Dans l'annexe ci-jointe et pour plus de commodité, la dénomination abrégée du nom des pays/zones géographiques ayant répondu au questionnaire a été utilisée et, exceptionnellement, les pays sont énumérés dans l'ordre alphabétique de la version anglaise de cette dénomination abrégée. D'autre part, les réponses des administrations, exploitations reconnues (ER) et autres entités sont reportées dans les colonnes sans aucune traduction, et figurent en conséquence dans la langue dans laquelle les réponses ont été reçues (anglais, français ou espagnol).

ANNEXE

**Réponses au Questionnaire concernant l'utilisation décroissante du service télex
(Annexe à la Circulaire TSB 195 du 9 juin 1999)**

1 Service télex actuel

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommandations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
Angola	X		X		a) 22% b) 7.7%	a) 17.8% b) 12.9%	a) Yes b) Yes	a), b), c), e), g)	a) 30% b) 70%
Autriche (Datakom)	X		X		a) 15% b) 20%	a) 10% b) 15%	a) Yes	a), b), c), d)	Not to verify
Autriche (Ministry)	X		X		25%	20%	a) Yes	a), b)	a) 20% b) 80%
Azerbaïdjan	X		X		a) 15.6% There was growing traffic till 1998		b) Yes	a), b), c), d), e), g)	We think that non- conversational traffic will increase
Barbade	X		X			a) 5% b) 8%	a) Yes b) Yes	a), f), i) (legal)	a) 10% b) 90%
Bahreïn	X		X		a) 38% b) 35%	a) 35% b) N/A	a) Yes b) Yes	a), b), c), d), e)	a) 20% b) 80%
Bélarus	X		X		a) 10% b) 10%	a) 5% b) 5%	a) Yes b) Yes	a), b), c), d), g), l)	a) 80% b) 20%
Belgique	X		X		a) 83%	a) 90%	a) Yes b) Yes	a), c), d), e), f)	a) 0% b) 100%
Bhoutan	X		X		a) 70%		a) No	a)	a) 60%

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommen- dations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
					b) 60%		b) Yes		b) 40%
Botswana	X		X		a) 30% b) 27%	a) 20% b) 19%	a) Yes b) No	a), b), c)	a) 8% b) 90%
Brésil	X		X		a) >100% b) >100%		a) Yes	b)	a) 10% b) 90%
Bulgarie	X		X		a) 30% b) 25%	a) 25% b) 20%	b) Yes	a), b), c), d), e)	N/A
Cambodge	X								
Canada ⁴⁾	X		X		a) 20% b) 20%	a) 10% b) 10% There are less than 10 customers remaining	a) No b) No		a) 10% b) 90%
Centrafricaine (Rép.)	X		X				No		
Colombie	X		X		b), En nivel de tráfico		a) Yes	a), e)	b) 80%
Côte d'Ivoire	X		X		a) 5% b) 13%	a) 6% b) 18%	a) No b) No		a) + b) = 90%
Croatie	X		X		a) 10% b) 10%	a) 10% b) 10%	a) Yes b) ?	a), e)	a) 20% b) 80%
Rép. tchèque	X		X		a) 15% b) 10%	a) 30% b) 20%	b) Yes	a), c), d)	a) 30% b) 70%
Danemark	X		X		a) 12%/year b) 1%/year		Depends on alternatives	if yes to 1.4 it would be b), d) and e)	

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommen- dations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
					Since 1994				
EBU – European Broadcasting Union	X		X		b) 10%	b) 3%	a) Yes	a), i) (TV's publiques)	a) 0% b) 8%
Equateur ⁵⁾	X		X		a) 20% b) 30%		No		a) 40% b) 60%
Egypte	X		X		a) 100% b) 150%	a) 185% b) 380%	b) Yes	a), b), c), e)	a) 5% b) 95%
El Salvador	X		X		a) 40% b) 40%	a) 50% b) 50%			a) 0% b) 0%
Ethiopie	X		X		a) 13.26% b) 15.23%		b) Yes for the next 5 years	a), b), c), d), e), f)	a) 5% b) 95%
Fidji ³⁾									
France (France Telecom)	X		X		15%-20%		a) Yes b) Ne sait pas	a), c), d), e)	a) 25%
Gabon	X		X			a) 9% b) 22%	b) Yes	a)	a) 60% (97) b) 50% (98-99)
Géorgie	X		X		a) 24% b) 28%	a) 5% b) 6%	a) Yes	a)	a) 1% b) 99%
Allemagne	X		X		a) >15% b) >15%	a) >15% b) >15%	a) Yes b) Yes	a), b), c), d), l)	a) 10% b) 90%
Ghana	X		X		a) 25%	a) 23.4% b) 19.2%	a) Yes b) Yes	a), b), c), e)	a) 33.3% b) 66.6%
Guyana	X		X		a) ?? b) 5%	a) ?? b) 13%	a) Yes b) No	a)	a) 2% b) 98%

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommen- dations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
Hongkong	X		X		a) 23.96% b) 17.76%	a) 20.94% b) 17.20%	a) Yes b) Yes	Financial service; Business/Commercial transport (Shipping)	no statistics are available
Hongrie ⁶⁾	X		X		a) 35% b) 39%		see additional information	a), b), c), d)	a) 15% b) 85%
Inmarsat ⁹⁾	X see Note 1		X		a) 4% b) 9.5%	See Note 2	a) Yes b) Yes see Note 3	e)	a) 5% b) 95%
Iran	X		X		a) 13.6% b) 17.4%	a) 1.4% b) 10%	b) Yes	a), b)	a) 5% b) 95%
Italie (Ministero delle Comunicazioni)	X		X					a), d)	
Italie (Telecom Italia)	X		X		Average 50%	Average 50%			a) 20% b) 80%
Japon	X		X		a) 18% b) 23%		a) Yes b) Yes	c), e)	a) 5% b) 95%
Jordanie	X		X		a) 8% b) 20%	a) 5% b) 15%	b) Yes	a), c), e)	a) 1% b) 99%
Kazakstan	X		X		a) 25% b) 10%		b) Yes	a), d), l)	a) 97% b) 3%
Corée (Rép. de)	X		X		b) 20%	b) 7%	b) Yes	d), e)	a) 40% b) 60%
Kirghizistan	X				a) 49% b) 89%		b) No		

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommen- dations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
Lettonie	X		X				a) No b) No		a) 5% b) 95%
Luxembourg	X		X		a) -37% b) +5%	a) -66% b) +10%	a) Yes b) Yes	a), d)	a) 10% b) 90%
Macau	X		X		a) 10.6% b) 14.1%	a) 14.4%	b) Yes	a), d), e), g)	b) 80%
Madagascar	X		X		a) 15%	a) 5%	a) No b) No		
Malaisie (Celcom)		X							
Maldives	X		X		a) 60%	a) 75%	a) Yes	a), b)	a) 85% b) 15%
Maurice	X		X		a) 22%	a) 17%	a) Yes b) Yes	a), c)	a) <0.1% b) >99.9%
Mauritanie	X		X		a) 43% b) 40%	a) 47% b) 40%	a) Yes b) Yes	a), b), e)	b) 100%
Moldova	X		X			a) 12% b) 9%	b) Yes	a), c), d), f), g), h), i)	a) 2% b) 98%
Namibie	X		X		± 40%	± 70%	a) Yes b) Yes	a), b)	a) 10% b) 90%
Pays-Bas	X		X		a) 20% b) 20%		a) Yes b) Yes	a), e)	a) 5% b) 95%
Nigéria ^{B)}	X		X		a) 50% b) 20%	a) 20% b) 10%	b) Yes	a), b), g), i)	a) 30% b) 70%

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommen- dations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
Norvège ¹⁾	X		X		a) 17% b) 15%	a)16% b) 12% International	a) Yes (From a few) b) No (Supposed)	b) Embassies, d) Shipping, e) Inmarsat	a) 30% b) 70%
Paraguay	X		X		a)	a)	Depende de la política de la actual administración	a), h), i) Poder Judicial	b) b)
Philippines	X		X		10%-20%	a) 10%	a) Yes b) Yes	a), d), e)	a) 10% b) 90%
Pologne	X		X		a) 50% b) 50%	a) 80% b) 80%	a) Yes b) No	a), c), e), i)	N/A
Portugal	X		X		a) 24% b) 40%	a) 26% b) 37%	a) Yes b) Yes	a), b), c), d), e)	a) 20% b) 80%
Qatar	X		X		a) 10% b) 10%	a) 10% b) 10%	b) Yes	a), c)	a) 80% b) 20%
Russie	X		X		a) 10-15% b) 8-10%		b) Yes for the next 10 years	a), b), d), e)	a) 10% b) 90%
Sénégal	X		X		a) 1% b) 8%		a) No b) No		
Singapour	X		X		a) 35% b) 45%		a) Yes	a), c), e)	a) 50% b) 50% (Estimated)
Slovaquie	X		X		a) 20% b) 35%		a) Yes	g)	a) 1% b) 99%
Slovénie	X		X		a)10% b) 15%	a) 6% b) 8%	Telekom Slovenije is obliged by law to provide telex service	b), c), d)	a) 40% b) 60%

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommen- dations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
Espagne	X		X		a) 46% Nacional: b) 25.06% Internacional b) 21.66%- 30.64%	a) 40% Nacional: b) 25.24% Internacional b) 23.24% - 28.79%	a) Yes No hay fuerte demanda aunque se siguen dando de ALTA nuevos abonados, cada vez en menor cantidad	a), b), c), d), e), f), g), h), i)	a) 70%
Suriname	X		X		a) 10% b) 20%	a) 14% b) 30%	a) Yes b) Yes (Legal aspect)	a), b), c), i) Embassy	a) 10% b) 90%
Suisse	X		X		a) 70% b) 68% 1994-1999	a) 90% b) 89% 1989-1999	a) Yes b) Yes	a)	a) 60% b) 40%
Syrie	X		X		a) 50% b) 70%		b) Yes	a), c), e)	a) 25% b) 75%
Tadjikistan	X		X		a) 50%		b) Yes	a), b), c)	b) 100%
Thaïlande	X		X		a)	a)	b) Yes	a), c), d), e)	a) 35% b) 65%
Tonga ²⁾									
Turquie	X		X		a) 8.29% b) 17.66%	a) 6.66% b) 14.89%			
Ukraine	X		X		a) 14.3% b) 13%		b) Yes	b), e), f), g), h)	a) 15% b) 85%
Emirats arabes unis	X		X		1988 a) 5.7% b) 9.4%	1993 a) 6.8% b) 7.5%	Yes	a), b), c), d), g), i)	N/A

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	1.1		1.2		1.3		1.4	1.5	1.6
	Oui	Non	Oui	Non	5 ans	10 ans			%
	Assurez-vous actuellement un service télex pour le trafic national et international?		Ce service est-il conforme aux Recommen- dations de l'UIT-T (ex-CCITT)?		Compte tenu de votre expérience, quelle a été au cours des 5 et des 10 dernières années la diminution annuelle moyenne (%): a) du nombre d'abonnés, et b) du niveau de trafic		Malgré cette diminution, y a-t-il encore dans votre pays une forte demande en faveur du maintien du service télex a) pour les 2 années à venir b) pour les 5 années à venir	Si vous avez répondu par l'affirmative à l'un des points du § 1.4, dans quel secteur enregistre-t-on la demande la plus forte: a) Services financiers b) Services officiels c) Entreprises/commerce d) Transport et distribution e) Service maritime f) Distribution g) Industries de transformation h) Agriculture i) Autres	A votre avis, quel serait le pourcentage de trafic télex international: a) interactif (messages de type dialogue) b) non interactif
Royaume-Uni ⁷⁾	X		X		a) 20% b) 26%	a) 10% b) 20% 7 years worth of data available	a) Yes b) ?	a) e)	a) <5% b) >95%
Uruguay	X		X		a) 12.9% b) 20%	a) 13.8% b) 13%	a) Yes b) No	Se mantiene especialicen te pro razones legales/comerciales	N/A
Vanuatu	X		X		Unsure		a) No b) No	a)	b) 100%
Venezuela	X		X		a) 16%		a) No b) No Tenemos una cartera de abonados (620 entre todas las Gerencias Generales). Los cuales requieren mantener el servicio	En el caso de la Gerencia General de Grandes Clientes la cartera fuerte es la de finanzas.	b) 100%
Yémen	X		X		a) 52% b) 38%	a) 64% b) 67%	b) Yes	a), b)	a) 20% b) 80%
Zambie	X		X		a) 68.87% b) 8.22%	a) 53.41% b) 0.63%	a) Yes b) Yes	a), b), c), i) (News Media)	
Zimbabwe	X		X		a) 9% b) 20%	a) 2% b) 8%	b) Yes Telex can be transmitted over adverse line conditions and in remote areas. It is still the best telecomms mode. The tendency has been to move towards facsimile.	a), b), c), f), g), h), i) (tourism)	

2 Autres caractéristiques du service télex

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	2.1		2.2		2.3		2.4	
	Assurez-vous un service télex avec enregistrement et retransmission pour les appels internationaux?		Quel pourcentage de votre trafic international de départ est acheminé par votre unité d'enregistrement et de retransmission?		Votre unité d'enregistrement et de retransmission dispose-t-elle d'une fonction boîte aux lettres?		Assurez-vous l'une des fonctions d'interfonctionnement normalisées (série des Recommandations F.80/U.200) par exemple, l'interfonctionnement télex avec: Service de messagerie de personne à personne Télécopie Réseaux de données à commutation par paquets RNIS Vidéotex	
	Oui	Non	%	%	Oui	Non	Oui	Non
Angola		X	N/A	N/A				X
Autriche (Datakom)		X	N/A		N/A		a) e-mail	
Autriche (Ministry)		X Ceased in 1994					a)	b), c), d), e)
Azerbaïdjan		X					c)	
Barbade		X						X
Bahreïn	X		N/A			X		X
Bélarus		X				X	a)	
Belgique		X						X
Bhoutan		X				X		X
Botswana		X				X	b), c), d)	a), e)
Bésil		X				X	b), c)	a), d), e)
Bulgarie		X				X		X
Cambodge		X						X
Canada ⁴⁾		X	80%		X			X
Centrafricaine (Rép.)		X				X		X
Colombie		X	N/A	N/A		X		X
Côte d'Ivoire		X				X		X
Croatie		X						X
Rép. tchèque		X				X		X
Danemark	X		0.6%			X		X
EBU	X		100%			X	a), b), d)	
Equateur ⁵⁾	X		10%			X		X
Egypte		X				X	c)	a), b), d), e)

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	2.1		2.2		2.3		2.4	
	Assurez-vous un service télex avec enregistrement et retransmission pour les appels internationaux?		Quel pourcentage de votre trafic international de départ est acheminé par votre unité d'enregistrement et de retransmission?		Votre unité d'enregistrement et de retransmission dispose-t-elle d'une fonction boîte aux lettres?		Assurez-vous l'une des fonctions d'interfonctionnement normalisées (série des Recommandations F.80/U.200) par exemple, l'interfonctionnement télex avec: Service de messagerie de personne à personne Télécopie Réseaux de données à commutation par paquets RNIS Vidéotex	
	Oui	Non	%	%	Oui	Non	Oui	Non
El Salvador	X		100%		X		X	
Ethiopie	X				X			a)
Fidji ³⁾								
France (France Telecom)		X						X
Gabon		X				X		X
Géorgie		X				X		X
Allemagne		X					b), e)	
Ghana		X						X
Guyana		X	N/A		N/A			X
Hongkong	X		20%			X		X
Hongrie ⁶⁾	X		no significant			X		X
Inmarsat ⁹⁾	X		1%		X		c)	
Iran (République islamique d')		X						X
Italie (Ministero delle Comunicazioni)	X				X			X
Italie (Telecom Italia)	X		5%			X		
Japon		X						X
Jordanie		X				X		X
Kazakstan	X		3%		X			X
Corée (Rép. de)		X				X	X	
Kirghizistan		X				X		X
Lettonie	X					X		X
Luxembourg	X		2%			X		X

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	2.1		2.2		2.3		2.4	
	Assurez-vous un service télex avec enregistrement et retransmission pour les appels internationaux?		Quel pourcentage de votre trafic international de départ est acheminé par votre unité d'enregistrement et de retransmission?		Votre unité d'enregistrement et de retransmission dispose-t-elle d'une fonction boîte aux lettres?		Assurez-vous l'une des fonctions d'interfonctionnement normalisées (série des Recommandations F.80/U.200) par exemple, l'interfonctionnement télex avec: Service de messagerie de personne à personne Télécopie Réseaux de données à commutation par paquets RNIS Vidéotex	
	Oui	Non	%	%	Oui	Non	Oui	Non
Macau		X						
Madagascar		X				X		X
Malaisie (Celcom)								
Maldives		X						X
Maurice		X						
Mauritanie		X		X		X		X
Moldova		X				X		X
Namibie		X				X		X
Pays-Bas		X				X		X
Nigéria ⁸⁾		X	N/A			X		X
Norvège ¹⁾	X							X
Paraguay	X					X		X
Philippines	X		5%		X		b), c), d)	
Pologne	X		N/A			X	a)	
Portugal	X		0.5%		X		a), e)	b), c), d)
Qatar	X				X		c)	
Russie	X		2%		X		c)	a), b) d), e)
Sénégal		X						X
Singapour	X		1%			X	c)	
Slovaquie	X		1%		X			X
Slovénie		X						X
Espagne	X				X		b)	
Suriname		X						X
Suisse	X		0.1%			X	b), c)	a), d), e)
Syrie		X				X		X

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	2.1		2.2		2.3		2.4	
	Assurez-vous un service télex avec enregistrement et retransmission pour les appels internationaux?		Quel pourcentage de votre trafic international de départ est acheminé par votre unité d'enregistrement et de retransmission?		Votre unité d'enregistrement et de retransmission dispose-t-elle d'une fonction boîte aux lettres?		Assurez-vous l'une des fonctions d'interfonctionnement normalisées (série des Recommandations F.80/U.200) par exemple, l'interfonctionnement télex avec: Service de messagerie de personne à personne Télécopie Réseaux de données à commutation par paquets RNIS Vidéotex	
	Oui	Non	%	%	Oui	Non	Oui	Non
Tadjikistan		X				X		X
Thaïlande		X						X
Tonga ²⁾								
Turquie		X				X		X
Ukraine		X					a), b), c)	d), e)
Emirats arabes unis	X		N/A			X		X
Royaume-Uni ⁷⁾	X		38%		X		a), b), c)	d), e)
Uruguay	X					X		X
Vanuatu		X				X		X
Venezuela		X				X		X
Yémen		X	N/A			X	c)	
Zambie		X	N/A		N/A		N/A	
Zimbabwe	X					X		X

3 Réseau télex

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	3.1		3.2		3.3		3.4	
	Exploitez-vous un réseau télex spécialisé?		Assurez-vous le service télex sur un réseau autre qu'un réseau télex spécialisé, par exemple: a) RNIS b) Réseau public pour données à commutation par paquets c) RTPC d) Autre (veuillez préciser)		Votre réseau peut-il assurer d'autres services, en plus du service télex? Dans l'affirmative, indiquer lesquels.		Hormis un réseau télex (spécialisé), quels autres réseaux y a-t-il dans votre pays: a) RTPC b) RNIS c) RPDCCP d) RPDCC e) RI	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Angola	X		b), c)	a), d)	X		a), c), d)	
Autriche (Datakom)	X			X		X	a), b), c)	
Autriche (Ministry)	X		d) mailbox service				a), b), c), e)	d)
Azerbaïdjan	X					X	a), b), c)	d), e)
Barbade		X		X		X	a), b)	
Bahreïn	X			X	X Virtual Telex Network		a), b), c), e)	
Bélarus	X			X		X	a), b), c)	d), e)
Belgique	X			X		X	a), b), c), d), e)	
Bhoutan	X			X		X		
Botswana	X			X		X	a), b), c)	d), Planned, e)
Brésil	X			X		X	a), b), c), e)	d)
Bulgarie	X			X			a), b), c)	
Cambodge								
Canada ⁴⁾	X Will be out of service Dec. 31/99		d) AT&T Easylink messaging service	a), b), c)	X All types of voice data, video, image		a), b), c), d), e)	
Centrafricaine (Rép.)	X			X		X		X
Colombie		X		X		X	a), b), c), d)	e)
Côte d'Ivoire	X		c)			X	a), b), c), d), e)	
Croatie	X			X	X Gentex		a), b), c), d), e)	
Rép. tchèque	X		c)			X		X
Danemark	X					X	a), b), c), d), e)	

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	3.1		3.2		3.3		3.4	
	Exploitez-vous un réseau télex spécialisé?		Assurez-vous le service télex sur un réseau autre qu'un réseau télex spécialisé, par exemple: a) RNIS b) Réseau public pour données à commutation par paquets c) RTPC d) Autre (veuillez préciser)		Votre réseau peut-il assurer d'autres services, en plus du service télex? Dans l'affirmative, indiquer lesquels.		Hormis un réseau télex (spécialisé), quels autres réseaux y a-t-il dans votre pays: a) RTPC b) RNIS c) RPDCP d) RPDCC e) RI	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
EBU	X			X		X	a), b), c), d), e)	
Equateur ⁵⁾	X			X	X DATEX, TELETEX, GENTEX		b)	
Egypte	X		b)	a), c), d)		X		X
El Salvador		X		X		X		X
Ethiopie		X		c)	X		a)	
Fidji ³⁾								
France (France Telecom)	X			X			a), b), c), d), e)	
Gabon	X			X		X		
Géorgie	X			X		X	a), c)	
Allemagne	X			a), b), c), d)		X	a), b), c), e)	d)
Ghana	X			X		X	a), b) (by Sept 1999)	c), d), e)
Guyana	X			X		X	a), e)	
Hongkong	X		d) Messaging system	a), b), c)		X	a), b), c), d), e)	
Hongrie ⁶⁾	X			X		X	a), b), c), e)	
Inmarsat ⁹⁾	X			X		X	a), b) (see Note 4)	
Iran	X		Gentex network Inmarsat telex network			X	a), b), c)	
Italie (Ministero delle Comunicazioni)		X		X			d)	
Italie (Telecom Italia)	X						a), b), c), d), e)	
Japon	X		Our telex network is connected with PSTN provided by NTT		X Telegram		a), b), c), d)	

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	3.1		3.2		3.3		3.4	
	Exploitez-vous un réseau télex spécialisé?		Assurez-vous le service télex sur un réseau autre qu'un réseau télex spécialisé, par exemple: a) RNIS b) Réseau public pour données à commutation par paquets c) RTPC d) Autre (veuillez préciser)		Votre réseau peut-il assurer d'autres services, en plus du service télex? Dans l'affirmative, indiquer lesquels.		Hormis un réseau télex (spécialisé), quels autres réseaux y a-t-il dans votre pays: a) RTPC b) RNIS c) RPDCP d) RPDCC e) RI	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jordanie		X		X		X	a), b), e)	
Kazakstan	X		b) (X.25)		X		b), c), e)	
Corée (Rép. de)	X			X		X	a), b), c), d), e)	
Kirghizistan	X			X		X	a)	
Lettonie	X			X			a), b), c), d)	e)
Luxembourg	X			X		X	a), b), c)	
Macau	X			X		X	a), b), c)	
Madagascar	X			X		X	e)	
Malaisie (Celcom)								
Maldives		X	c)		X		a), b)	
Maurice	X			X		X		a), b), c), e)
Mauritanie		X		X	Lignes spécialisées Lignes de conférence à trois ou quatre			
Moldova		X		X		X		X
Namibie	X		a), c) d)	b)		X		
Pays-Bas	X			X		X		X
Nigéria ⁸⁾	X			X		X		
Norvège ¹⁾	X			X		X	a), b), c), d)	e) Integrated in PSTN/ISDN (IN-nodes)
Paraguay	X			X		X	a), b), c), d), e)	
Philippines	X					X	a), b), c), d), e)	
Pologne	X			X		X	a), b), c), e)	

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	3.1		3.2		3.3		3.4	
	Exploitez-vous un réseau télex spécialisé?		Assurez-vous le service télex sur un réseau autre qu'un réseau télex spécialisé, par exemple: a) RNIS b) Réseau public pour données à commutation par paquets c) RTPC d) Autre (veuillez préciser)		Votre réseau peut-il assurer d'autres services, en plus du service télex? Dans l'affirmative, indiquer lesquels.		Hormis un réseau télex (spécialisé), quels autres réseaux y a-t-il dans votre pays: a) RTPC b) RNIS c) RPDCP d) RPDCC e) RI	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Portugal	X			a), b), c)	X VIDEOTEX TELEBIP EMAIL (MHS or X400)		a), b), e)	
Qatar	X			X		X		
Russie	X		b)	a), c), d)	X Data transmission and message processing		a) b), c) portions, e) portions	d)
Sénégal	X			X		X	a), b), e)	
Singapour	X			X		X	a), b), c), d), e)	
Slovaquie	X			X		X	a), b), e)	
Slovénie	X			X		X	a), b), c), e)	d)
Espagne		X		X	X TELEFONIA – RTC R. DATOS – RTPC Red DIG SERV INT – RDSI		a), b), c), d), e)	
Suriname		X		X		X		X
Suisse	X		c)	a), b), d)		X	a), b), e)	c), d)
Syrie		X				X	a), b), c), d), e)	
Tadjikistan	X			X		X		X
Thaïlande	X			X		X	a), b)	
Tonga ²⁾								
Turquie		X	c)		X Telephone/ data		a), b), c), d)	
Ukraine	X			X		X	a), b), c)	d), e)
Emirats arabes unis	X			X	X		a), b), e)	

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	3.1		3.2		3.3		3.4	
	Exploitez-vous un réseau télex spécialisé?		Assurez-vous le service télex sur un réseau autre qu'un réseau télex spécialisé, par exemple: a) RNIS b) Réseau public pour données à commutation par paquets c) RTPC d) Autre (veuillez préciser)		Votre réseau peut-il assurer d'autres services, en plus du service télex? Dans l'affirmative, indiquer lesquels.		Hormis un réseau télex (spécialisé), quels autres réseaux y a-t-il dans votre pays: a) RTPC b) RNIS c) RPDCP d) RPDCC e) RI	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Royaume-Uni ⁷⁾	X			X		X	a), b), c), d), e)	
Uruguay	X			X		X	a), b), c), e)	d)
Vanuatu		X		a), b), c), d)		X	a)	b), c), d), e)
Venezuela		X		a), c), d)		X		a), c), e) Tenemos Red Dedicada de transmisión Digital (RDGD)
Yémen	X		c)			X		X
Zambie	X			X		X	a)	
Zimbabwe	X			X		X Teletext would require addition hardware	a), c)	

4 Avenir du service télex

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	4.1		4.2		4.3	4.4
	Prévoyez-vous d'interrompre complètement le service télex dans votre pays (non progressivement) ¹ : a) dans les 2 prochaines années b) dans les 2 à 5 années à venir c) dans les 5 à 10 années à venir d) dès que possible		Dans votre pays, préféreriez-vous continuer à court terme à assurer le service télex, tout en offrant une possibilité d'interfonctionnement avec d'autres services, comme le courrier électronique?		Si vous avez répondu par l'affirmative au § 4.2, indiquez pourquoi (quels sont les avantages pour vous ou pour vos clients, par exemple, y a-t-il éventuellement des caractéristiques propres au service télex que vous souhaiteriez/qu'ils souhaiteraient garder)?	Si vous deviez remplacer le service télex dans un avenir proche, par quel service le remplaceriez-vous: a) Télécopie uniquement (y compris télécopie avec enregistrement et retransmission) b) Courrier électronique (sur réseau IP) c) Autre (veuillez préciser)
	Oui	Non	Oui	Non		
Angola	a), b), c)	d)	X		While the Banks wait for the SWIFT service, for them the safer way to communicate to the another Banks until now is the Telex service	
Autriche (Datakom)	b) may be Have to observe further basic developments		X An interworking capability with other services is provided since long time		Considerateness of their foreign partners; Document-status of message Quick confirmation by aab Conversation	c) E-Mail-System "Telebox" with Interface to several services (in operation)
Autriche (Ministry)		X	already available			
Azerbaïdjan		X	X		There are protection from unauthorised access validity of documents and low prices provided in the dedicated telex network	a) Will be the most preferable
Barbade	d)		X		Legality	b)
Bahreïn		b), c), d)	X		Worldwide access via Internet. Telex is still valid document	a), b)
Bélarus		X	X		Reliability; Dialogue-type; Cheap	b), c) (X.400)
Belgique		X They are customers which ordered new equipment to be Y2K complaint		X		a), b)
Bhoutan		X		X		
Botswana	c)	a), b), d)		X		
Brésil	a)			X	No	a)
Bulgarie	c)			X		
Cambodge						

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	4.1		4.2		4.3	4.4
	Prévoyez-vous d'interrompre complètement le service télex dans votre pays (non progressivement) ¹ : a) dans les 2 prochaines années b) dans les 2 à 5 années à venir c) dans les 5 à 10 années à venir d) dès que possible		Dans votre pays, préféreriez-vous continuer à court terme à assurer le service télex, tout en offrant une possibilité d'interfonctionnement avec d'autres services, comme le courrier électronique?		Si vous avez répondu par l'affirmative au § 4.2, indiquez pourquoi (quels sont les avantages pour vous ou pour vos clients, par exemple, y a-t-il éventuellement des caractéristiques propres au service télex que vous souhaiteriez/qu'ils souhaiteraient garder)?	Si vous deviez remplacer le service télex dans un avenir proche, par quel service le remplaceriez-vous: a) Télécopie uniquement (y compris télécopie avec enregistrement et retransmission) b) Courrier électronique (sur réseau IP) c) Autre (veuillez préciser)
	Oui	Non	Oui	Non		
Canada ⁴⁾	a)		This has already been done		The benefit is interworking with telex outside North America, not for features	The vast majority of our customers have already made their choice and moved to fax some years ago, and more recently are moving to email
Centrafricaine (Rép.)		X	X		Moyen juridique, admis dans l'administration. Transfert d'argent de messages officiels	a), b)
Colombie						
Côte d'Ivoire	d)			X		a), b)
Croatie	b)		X		Customers want telex service costs are lower	b)
Rép. tchèque	c) Reduction in the hours of operator assistance position for the semi-auto telex service and telex information			X	possibility of dialogue-type messages	b)
Danemark	Under consideration now Y2000 is a problem for telex		Maybe suppl. service		1) ubiquitous (even at sea) 2) legal doc.	1) and 2) above have to be fulfilled before replacement
EBU – European Broadcasting Union	b)		X		Accusés de réception, valeur juridique du télex	a), b)
Equateur ⁵⁾	d) Por el bajo tráfico y disminución de usuarios			X		a), b)
Egypte	c)	a), b), d)		X	No	c)
El Salvador		X		X		
Ethiopie		c) for the next 5 years	X		Yes, Legal issues	a)

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	4.1		4.2		4.3	4.4
	Prévoyez-vous d'interrompre complètement le service télex dans votre pays (non progressivement) ¹ : a) dans les 2 prochaines années b) dans les 2 à 5 années à venir c) dans les 5 à 10 années à venir d) dès que possible		Dans votre pays, préféreriez-vous continuer à court terme à assurer le service télex, tout en offrant une possibilité d'interfonctionnement avec d'autres services, comme le courrier électronique?		Si vous avez répondu par l'affirmative au § 4.2, indiquez pourquoi (quels sont les avantages pour vous ou pour vos clients, par exemple, y a-t-il éventuellement des caractéristiques propres au service télex que vous souhaiteriez/qu'ils souhaiteraient garder)?	Si vous deviez remplacer le service télex dans un avenir proche, par quel service le remplaceriez-vous: a) Télécopie uniquement (y compris télécopie avec enregistrement et retransmission) b) Courrier électronique (sur réseau IP) c) Autre (veuillez préciser)
	Oui	Non	Oui	Non		
Fidji ³⁾						
France (France Telecom)		X		X		Ne sait pas
Gabon			X		Commutation en temps réel	
Géorgie		X	X		Ready infrastructure of a network	b)
Allemagne	c)	a), b), d)	X		Telex number; Legal aspects	b)
Ghana		a), b), c), d)	X		Reliability and security	b), c) (PSTN)
Guyana	b)		X		Speed efficiency	b)
Hongkong	see additional information		see additional information			
Hongrie ⁶⁾	No plans yet to fully cease the telex service in the next 2-5 years		Will continue to provide telex service in the next 2-5 years		The customers value the legal status which telex possesses	Electronic mail
Inmarsat ⁹⁾		X		X		
Iran (République islamique d')	b)		X		- Sare communication - Conversation possible - IP is not developed enough	b)
Italie (Ministero delle Comunicazioni)				X		b)
Italie (Telecom Italia)						
Japon		X		X		
Jordanie		X		X		
Kazakstan	c)		X		In order to satisfy the subscriber demand with universal data	b)
Corée (Rép. de)		X		X		
Kirghizistan	To extent of the subscriber demand		X With consideration of upgrading level		Low price	a), b)
Lettonie		X		X		b)

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	4.1		4.2		4.3	4.4
	Prévoyez-vous d'interrompre complètement le service télex dans votre pays (non progressivement) ¹ : a) dans les 2 prochaines années b) dans les 2 à 5 années à venir c) dans les 5 à 10 années à venir d) dès que possible		Dans votre pays, préféreriez-vous continuer à court terme à assurer le service télex, tout en offrant une possibilité d'interfonctionnement avec d'autres services, comme le courrier électronique?		Si vous avez répondu par l'affirmative au § 4.2, indiquez pourquoi (quels sont les avantages pour vous ou pour vos clients, par exemple, y a-t-il éventuellement des caractéristiques propres au service télex que vous souhaiteriez/qu'ils souhaiteraient garder)?	Si vous deviez remplacer le service télex dans un avenir proche, par quel service le remplaceriez-vous: a) Télécopie uniquement (y compris télécopie avec enregistrement et retransmission) b) Courrier électronique (sur réseau IP) c) Autre (veuillez préciser)
	Oui	Non	Oui	Non		
Luxembourg		X		X		a), b)
Macau		X	X		No	b)
Madagascar						b)
Malaisie (Celcom)						
Maldives	c)		X		The region our customers frequently communicate with is not ready for other services such as X.25 MDN, S.W.I.F.T.	c) (managed data network – S.W.I.F.T.)
Maurice		X				
Mauritanie		X	X		– dans l'intérêt de la clientèle; – du fait de l'état du Central télex (acquisition nouvelle); – sur un plan juridique: reconnaissance juridique des documents transmis par télex	a), b)
Moldova	d)	a), b), c)		X	No	b)
Namibie		X	X		Only communication available to certain African countries	
Pays-Bas		X		X		b)
Nigéria ⁸⁾		X	X		Answerback identify guarantees proof of transaction	b)
Norvège ¹⁾	a), d)		X		Our customers need to send and receive telex worldwide	c) Telenor Nextel provides Telex service and also Facsimile, based on Email, IP and X.25
Paraguay		X		X	Técnicamente no es posible porque no tiene interfase	b), c) Transmisión de datos via la PSTN

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	4.1		4.2		4.3	4.4
	Prévoyez-vous d'interrompre complètement le service télex dans votre pays (non progressivement) ¹ : a) dans les 2 prochaines années b) dans les 2 à 5 années à venir c) dans les 5 à 10 années à venir d) dès que possible		Dans votre pays, préféreriez-vous continuer à court terme à assurer le service télex, tout en offrant une possibilité d'interfonctionnement avec d'autres services, comme le courrier électronique?		Si vous avez répondu par l'affirmative au § 4.2, indiquez pourquoi (quels sont les avantages pour vous ou pour vos clients, par exemple, y a-t-il éventuellement des caractéristiques propres au service télex que vous souhaiteriez/qu'ils souhaiteraient garder)?	Si vous deviez remplacer le service télex dans un avenir proche, par quel service le remplaceriez-vous: a) Télécopie uniquement (y compris télécopie avec enregistrement et retransmission) b) Courrier électronique (sur réseau IP) c) Autre (veuillez préciser)
	Oui	Non	Oui	Non		
Philippines	c)		X		Some sectors of the market like Shipping and Banks will always retain a telex service in their office mainly because of its legality; but there are other major businesses who would want to have the newer form of messaging application in their offices.	a) Telex via IP
Pologne	d)		X		Because telex message is officially recognized as a document.	a), b)
Portugal		X		X		a), b)
Qatar		X	X		To be a legal document	b)
Russie		c) in next 10 years	X		a) real time work b) reliability of message delivery to recipient c) direct dialogue d) delivery of message initiated by the sender, irrespective of the fact the recipient is active or inactive e) legal force of telex message f) relatively difficult to forge or to use a telex message	b) (X400 protocol based E-mail)
Sénégal	d)			X		a), b)
Singapour	No plans		No plans			Currently these services are available
Slovaquie	b)			X		b)
Slovénie		X Telekom Slovenije is obliged by law to provide telex service		X		It will be a customer's choice what will be the substitute

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	4.1		4.2		4.3	4.4
	Prévoyez-vous d'interrompre complètement le service télex dans votre pays (non progressivement) ¹ : a) dans les 2 prochaines années b) dans les 2 à 5 années à venir c) dans les 5 à 10 années à venir d) dès que possible		Dans votre pays, préféreriez-vous continuer à court terme à assurer le service télex, tout en offrant une possibilité d'interfonctionnement avec d'autres services, comme le courrier électronique?		Si vous avez répondu par l'affirmative au § 4.2, indiquez pourquoi (quels sont les avantages pour vous ou pour vos clients, par exemple, y a-t-il éventuellement des caractéristiques propres au service télex que vous souhaiteriez/qu'ils souhaiteraient garder)?	Si vous deviez remplacer le service télex dans un avenir proche, par quel service le remplaceriez-vous: a) Télécopie uniquement (y compris télécopie avec enregistrement et retransmission) b) Courrier électronique (sur réseau IP) c) Autre (veuillez préciser)
	Oui	Non	Oui	Non		
Espagne		X	X		Al tener una red propia, es factible mantener el servicio y además ampliar otros para mejor amortización de la misma.	a), b)
Suriname	d)		X		Legal aspect	b), c) Data communication
Suisse		a), b)	X		security of identification of the partner	b)
Syrie	b)		X Separately		To serve our customers on the time they ask to stop operation of telex	b)
Tadjikistan	c)		X			No
Thaïlande		X		X		b)
Tonga ²⁾						
Turquie	c)		X		For international trade, for military and booking services, firms retain telex service	a), b)
Ukraine	c)		X		Lack of funds for the reconstruction of the terminal equipment of customers (Conversation capabilities are the features to retain)	Electronic mail (on IP-based network)
Emirats arabes unis	b)			X		b)
Royaume-Uni ⁷⁾		X	X		legal status and current ubiquity of telex	b), c)
Uruguay	X sin fecha prevista			X		ambos
Vanuatu	a)			X		b)

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	4.1		4.2		4.3	4.4
	Prévoyez-vous d'interrompre complètement le service télex dans votre pays (non progressivement) ¹ : a) dans les 2 prochaines années b) dans les 2 à 5 années à venir c) dans les 5 à 10 années à venir d) dès que possible		Dans votre pays, préféreriez-vous continuer à court terme à assurer le service télex, tout en offrant une possibilité d'interfonctionnement avec d'autres services, comme le courrier électronique?		Si vous avez répondu par l'affirmative au § 4.2, indiquez pourquoi (quels sont les avantages pour vous ou pour vos clients, par exemple, y a-t-il éventuellement des caractéristiques propres au service télex que vous souhaiteriez/qu'ils souhaiteraient garder)?	Si vous deviez remplacer le service télex dans un avenir proche, par quel service le remplaceriez-vous: a) Télécopie uniquement (y compris télécopie avec enregistrement et retransmission) b) Courrier électronique (sur réseau IP) c) Autre (veuillez préciser)
	Oui	Non	Oui	Non		
Venezuela		b)		X		La propuesta actual contempla usar la red X.25 como transporte, usando los nodos DPN-100 como interfaz con los equipos de telex suministrados por Nortel, el proceso hacia las salidas de los clientes será transparente por lo que los mismos podrán seguir usando, sus mismos equipos de telex, aunque también podrán recibir o enviar telex a través de PCs.
Yémen	b)		X		X	b)
Zambie	b)		X		News media would like to retain privex network	b)
Zimbabwe		X	X		Using the same telex machine you can get extra services	a), b) This would require good quality lines and our problem is a poor distribution network

1 L'arrêt progressif peut prendre diverses formes (provisoires), par exemple:

- a) suppression des positions d'opératrices pour le service télex ou les services de renseignements télex;
- b) fermeture des passerelles et des centres de commutation télex et transfert des abonnés vers d'autres centres de commutation;
- c) diminution de l'horaire de fonctionnement du service télex;
- d) mise en place de nouveaux centres de commutation;
- e) partage des ressources sur une vaste zone géographique en vue d'établir un «réseau télex public virtuel».

5 Environnement du marché

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	5.1		5.2	
	Des fournisseurs de services utilisant les réseaux IP sont-ils présents sur votre marché?		De nouveaux fournisseurs de services (par exemple, ceux qui utilisent des réseaux IP) peuvent-ils s'établir facilement sur votre marché?	
	Oui	Non	Oui	Non
Angola	X		X	
Autriche (Datakom)				
Autriche (Ministry)	X		X	
Azerbaïdjan	X		X	
Barbade	X		X	
Bahreïn	X			X
Bélarus		X		X
Belgique		X		X
Bhoutan		X		X
Botswana	X		X	
Brésil	X		X	
Bulgarie	X		X	
Cambodge				
Canada ⁴⁾	X		X	
Centrafricaine (Rép.)	X		X	
Colombie	X		X	
Côte d'Ivoire	X		X	
Croatie	X		X	
Rép. tchèque				
Danemark	X		X	
EBU (European Broadcasting Union)	X		X	
Equateur ⁵⁾	X		X	
Egypte		X		X
El Salvador	X		X	
Ethiopie		X		X
Fidji ³⁾				
France (France Telecom)	X		X	
Gabon	X		X	
Géorgie	X		X	
Allemagne	?	?	X	
Ghana	X		X	
Guyana	X		X	
Hongkong	X		X	
Hongrie ⁶⁾	X		X	
Inmarsat ⁹⁾		X		X
Iran (République islamique d')		X		X
Italie (Ministero delle Comunicazioni)	X		X	
Italie (Telecom Italia)	X		X	
Japon		X		X
Jordanie	X		X	
Kazakstan		X		X
Corée (Rép. de)	X		X	
Kirghizistan		X	X	
Lettonie	X			X
Luxembourg	X		X	
Macau		X		X
Madagascar	X		X	
Malaisie (Celcom)	X			X
Maldives		X	X	

Pays / Zone géographique (Administration/ER ou autre entité)	5.1		5.2	
	Des fournisseurs de services utilisant les réseaux IP sont-ils présents sur votre marché?		De nouveaux fournisseurs de services (par exemple, ceux qui utilisent des réseaux IP) peuvent-ils s'établir facilement sur votre marché?	
	Oui	Non	Oui	Non
Maurice				
Mauritanie		X		X
Moldova		X		X
Namibie	X		X	
Pays-Bas	X		X	
Nigéria ⁸⁾	NITEL operates internet now		X	
Norvège ¹⁾	X		X	
Paraguay	X		X	
Philippines		X (But slowly migrating to it)	X	
Pologne	X		X	
Portugal	X		X	
Qatar	X			X
Russie	X		X	
Sénégal	X		X	
Singapour		X	X	
Slovaquie	X		X	
Slovénie	X		X	
Espagne	X		X	
Suriname	X		X	
Suisse	X		X	
Syrie	X		X	
Tadjikistan		X		X
Thaïlande	X		X	
Tonga ²⁾				
Turquie	X		X	
Ukraine	X		X	
Emirats arabes unis		Not yet		X
Royaume-Uni ⁷⁾	X		X	
Uruguay	X		X	
Vanuatu		X (TVL is the only ISP)		X (monopoly until 2012)
Venezuela	X		X	
Yémen	X		X	
Zambie	X			X
Zimbabwe	X		X	

Renseignements additionnels

1) Telenor envisage de choisir un opérateur de réseau dans un autre pays afin d'externaliser ses services télex, c'est-à-dire pour assurer la commutation et la connexion du trafic international et national pour:

- les Norvégiens encore abonnés au télex (dans un délai d'un an);
- le trafic d'Inmarsat;
- le service Telenor qui remplace le télex (Telenor Nextel Telex).

2) Le service télex a été supprimé aux Tonga depuis le 30 juin 1999. Sa suppression était essentiellement due à la baisse de la demande au cours des dernières années.

3) Le service télex n'est plus disponible car il a été fermé le 30 juin 1999.

4) Il convient de noter que les aspects qui présentent encore un intérêt pour les abonnés – à savoir, la reconnaissance juridique de la réception et le mode de conversation bilatérale – sont ou seront bientôt disponibles avec les protocoles et les services IP, l'IP SEC et l'ICQ.

5) Ces données ont été fournies par un opérateur de service téléphonique fixe, ANDINATEL S.A.

6) Pour l'instant, nous cherchons des solutions techniques ou autres afin de satisfaire nos abonnés qui insistent sur le maintien du service télex dans un proche avenir. Actuellement, nous concentrons nos activités sur l'externalisation ou le remplacement par un service de messagerie. Nous vous informerons ultérieurement de notre décision concernant le service télex.

7) C&W Communications au Royaume-Uni a déjà mis en œuvre un service de réseau télex public virtuel pour d'autres sociétés C&W. Ce service permet à un opérateur de supprimer son centre télex mais de continuer à offrir un service télex en temps réel. Le service de réseau télex public virtuel reproduit la date et l'heure et conserve les séquences de numérotation locales.

Actuellement, des réseaux télex publics virtuels sont exploités pour:

- Barbade (y compris, Dominique, Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines);
- Bermudes (y compris Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Iles Vierges britanniques, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Iles Turques et Caïques);
- Cayman (îles);
- Seychelles.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Nikki Campbell-Gumb
Product Manager- International and Wholesale Messaging
Cable & Wireless Communications
nikki.campbellgumb@cwcom.co.uk
+44 171 674 5509

8) L'introduction et l'utilisation généralisée de la télécopie et de la messagerie électronique n'ont pas totalement éliminé l'usage du télex de la scène des communications de ce pays. Il n'y a encore pas si longtemps, le télex était la seule forme de transaction électronique juridiquement contraignante. Cette Administration n'a pas l'intention d'éliminer son important réseau télex international dans l'immédiat. Dans le pays, les services télex font l'objet d'une demande appréciable de la part du secteur bancaire et de l'industrie des transports, et nous souhaitons que ce service continue de fonctionner.

9) *Note 1:* Le réseau télex COMSAT fournit des services à des stations mobiles à destination des régions de l'océan Atlantique (Est et Ouest), de l'océan Pacifique et de l'océan Indien, via des satellites Inmarsat. Ces services sont également assurés avec les systèmes Inmarsat A, B et C. Sur la partie terrestre, le réseau est relié aux opérateurs télex des Etats-Unis.

Note 2: Au cours des cinq dernières années le nombre d'abonnés a en fait augmenté. Cependant, il a atteint son maximum en 1997 et diminue depuis d'environ 10% par an. L'intensité du trafic diminue d'environ 9,5% par an.

Note 3: Etant donné que la plupart des stations mobiles d'Inmarsat A et B disposent à la fois de fonctions télex et vocales, la demande de services télex reste forte. De plus, la plus grande partie du trafic en provenance des stations d'Inmarsat C se fait encore à destination d'adresses télex. Compte tenu du prix des services, il peut être rentable, pour certains messages, d'utiliser le télex plutôt que la télécopie en passant par le satellite.

Note 4: Via les satellites Inmarsat, les seuls autres services qui sont assurés sont le RTPC et le RNIS.

* Voir également le Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 695 du 1.VII.1999, pages 4 à 7.

Service des télégrammes

Service télex

Nouvelle-Zélande

Communication du 17.V.2000:

Le *Ministry of Commerce*, Wellington, annonce que le service de télécommunication international télex de la Nouvelle-Zélande n'est plus offert par Telecom New Zealand International Ltd (TNZI)*, dont les fonctions et activités ont été reprises par Telecom New Zealand Ltd.

Un service limité est assuré par Telstra New Zealand Ltd (exploitation reconnue), mais comme ce service est rarement utilisé, il s'agit en fait d'une extension du service fourni par Telstra en Australie. Pour tout renseignement concernant ce service s'adresser à:

Telstra NZ Ltd
PO Box 963
AUCKLAND
New Zealand
Tf: +64 9 980 8800
Fax: +64 9 980 8801

* Voir aussi le Bulletin d'exploitation N° 713 du 1.IV.2000, page 40.

Norvège

Suisse

Communiqué commun du 24.V.2000:

– *Service télex de la Norvège*

Telenor, Oslo (Norvège) et *Swisscom, Berne* (Suisse), annoncent, dans le présent communiqué commun, qu'à partir du 1^{er} juillet 2000, Telenor ne traitera plus le trafic télex à destination et en provenance de la Norvège, ce trafic sera assuré par Swisscom. Le centre de commutation télex d'Oslo sera fermé et tous les circuits directs de ou pour Oslo cesseront de fonctionner. Tout le trafic destiné au centre d'Oslo sera acheminé via le centre de commutation télex de Swisscom (Telex Switching Centre) à Lugano (Suisse).

Les numéros télex nationaux des abonnés norvégiens au service télex ainsi que le code télex de destination (CTD) «56» attribué à la Norvège selon la Recommandation UIT-T F.69, et le code d'identification du réseau télex (CIRT) «N» attribué à la Norvège selon la Recommandation UIT-T F.68, ne seront pas modifiés.

A partir du 1^{er} juillet 2000, Swisscom sera responsable des taxes internationales et du règlement des comptes et, prendra directement en charge toutes les négociations relatives aux taxes de répartition télex. Le trafic télex envoyé vers et par les abonnés de la Norvège devra être considéré comme du trafic de la Suisse. La taxe de répartition totale et la division des taxes telles qu'appliquées dans les relations avec Swisscom seront également appliquées pour le trafic télex dont l'origine ou la destination est la Norvège. Il est demandé à toutes les administrations/ER de bien vouloir mettre à jour en conséquence les informations dans leurs registres.

Swisscom se chargera du règlement des comptes télex, qui devront être établis séparément pour le trafic en provenance et à destination de la Suisse (code télex de destination 45) et pour le trafic télex en provenance et à destination de la Norvège (code télex de destination 56). Les comptes télex séparés devront être envoyés à l'adresse suivante:

Swisscom Ltd
International Network Services
International Accounting (IVAB)
Speichergasse 6
CH - 3050 BERNE

En cas de problème technique concernant l'acheminement, veuillez contacter le centre de commutation télex de Lugano (Suisse):

Swisscom Ltd
Telex Switching Centre Lugano
Switzerland
Tel: +41 91 807 93 51
Fax: +41 91 807 98 34
Tlx: 45 840148 txlu ch
Courrier électronique: telex.switch@swisscom.com

Pour toutes les questions concernant la comptabilité ou l'exploitation, veuillez contacter Swisscom ou Telenor aux adresses suivantes:

Swisscom Ltd
Telex Management
Switzerland
Tel: +41 91 807 92 35
Fax: +41 91 807 98 34
Tlx: 45 804000 cct ch
Courrier électronique: telex.mngt@swisscom.com

Kjell Peder Karlsen (questions de comptabilité/accounting matters)
Telenor AS
Norway
Tel: +47 22 78 01 90
Fax: +47 22 78 02 33
Tlx:
Courrier électronique: Kjell-peder.karlsen@telenor.com

Tom Solberg (questions d'exploitation/operational matters)
Telenor AS
Norway
Tel: +47 22 77 60 05
Fax: +47 22 77 60 10
Tlx: 56 77901 tom n
Courrier électronique: tom.solberg@telenor.com

– *Service des télégrammes de la Norvège**

Le service des télégrammes de la Norvège restera de la compétence de Telenor (Norvège). Le système Gentex norvégien pourra être atteint comme jusqu'à présent par le numéro télex 56 42250. Les appels doivent cependant être acheminés, comme pour le trafic télex, via le centre de commutation télex de Swisscom à Lugano.

* Voir aussi le Bulletin d'exploitation N° 716 du 15.V.2000, pages 6 et 26.

Suède

Communication du 25.V.2000:

Telia AB, Stockholm, Suède, annonce qu'en raison d'un changement d'horaire du service international des télégrammes, aucun personnel ne sera présent au centre de gestion du service télégraphique international de la Suède entre 2100 heures et 0800 heures le lendemain, heure locale – 2000 à 0700 heures UTC (heure d'été 1900 à 0600 UTC), tout au long de l'année. Ce changement d'heures de service prendra effet le 29 mai 2000. Pendant la période sans personnel, les télégrammes entrants destinés à la Suède seront stockés dans le système et traités le lendemain matin. Les télégrammes en transit sont automatiquement retransmis jour et nuit par le système, si le format de la Recommandation UIT-T F.31* est utilisé.

Telia AB regrette les désagréments que cette situation risque de causer et remercie à l'avance les administrations et exploitations reconnues (ER) de leur coopération.

Contact:

Telia Nara, Telegram
SE-172 84 SUNDBYBERG
Sweden
Tf: +46 8 4782432
Fax: +46 8 4110020
Courrier électronique: telia-telegram@telia.se

* Voir la Recommandation F.31 du CCITT (Livre bleu, Tome II, Fascicule II.4).

Service téléphonique

Allemagne

Communication du 17.V.2000:

Regulierungsbehörde für Telekommunikation und Post (RegTP) (Autorité de Régulation des Télécommunications et des postes), Bonn, annonce la mise en service du nouvel indicatif national de destination «160» pour le service mobile GSM en Allemagne (indicatif de pays +49), à partir du 1 juin 2000:

<i>Indicatif national de destination</i>	<i>Nom de l'opérateur</i>
160	DeTeMobil Deutsche Telekom MobilNet GmbH

Contact:

Regulierungsbehörde für Telekommunikation und Post (RegTP)
Section 115
Postfach 80 01
D - 53105 BONN
Tf.: +49 228 14 1150
Fax: +49 228 14 6115

Qatar

Communication of 11.V.2000*:

Qatar Telecom QSC (Q-TEL), Doha, rappelle que dans le cadre de son programme de développement, le plan de numérotage du RTPC passera de six à sept chiffres à compter du 5 juin 2000 à 2300 heures UTC. Les numéros d'abonnés actuels seront précédés du chiffre «4».

Indicatif de pays: +974
Indicatif interurbain: Il n'y a pas d'indicatif interurbain au Qatar

<i>Séries actuelles de numéros à six chiffres</i>	<i>Nouvelles séries de numéros à sept chiffres</i>
3X XXXX	43X XXXX
4X XXXX	44X XXXX
6X XXXX	46X XXXX
7X XXXX	47X XXXX
8X XXXX	48X XXXX

Contact:

Abdulwahed Fakhroo, Assistant General Manager
Radio Regulatory & International Affairs
Qatar Telecom Q.S.C. (Q-TEL)
P.O. Box 217
DOHA
Tél: +974 400 678 (à partir du 5 juin 2000 +974 4400 678)
Fax: +974 447 555 (à partir du 5 juin 2000 +974 4447 555)

* Voir aussi le Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 710 du 15.II.2000, pages 14-15.

Suisse

Communication du 8.V.2000:

Federal Office for Communications (OFCOM), Biel, annonce que les séries de numéros suivantes ont été attribuées ou sont en service:

<i>Série de numéros</i>	<i>Opérateur</i>	<i>Service</i>
+41 1 560 XXXX	Colt Telecom Switzerland	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 561	Swisscom	Voir Note*
+41 1 562 XXXX	Colt Telecom Switzerland	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 563 XXXX	Colt Telecom Switzerland	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 564 XXXX	Colt Telecom Switzerland	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 565 XXXX	Interoute	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 566 XXXX	Non attribué	
+41 1 567 XXXX	Non attribué	
+41 1 568 XXXX	Non attribué	
+41 1 569 XXXX	Non attribué	
+41 1 570	Swisscom	Voir Note*
+41 1 571	Swisscom	Voir Note*
+41 1 572	Swisscom	Voir Note*
+41 1 573	Swisscom	Voir Note*
+41 1 574 XXXX	Non attribué	
+41 1 575 XXXX	Multilink	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 576 XXXX	Multilink	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 577 XXXX	Multilink	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 578 XXXX	Multilink	RTPC / RNIS (Région de Zürich)
+41 1 579 XXXX	Non attribué	

Note:

* Swisscom utilisera ces indicatifs jusqu'au 31.12.2000 au plus tard pour permettre l'accès, depuis l'étranger, à quelques numéros du service kiosque (PRS) national.

Toutes les Administrations/exploitations reconnues (ER) sont priées de veiller à ce que l'accès soit assuré à tous les indicatifs ci-dessus utilisés pour les services RTPC/RNIS.

La liste des blocs de numéros attribués en Suisse peut être consultée sur le site Internet: (<http://www.admin.ch/bakom/adb>).

Changements dans les Administrations/ER et autres entités ou Organisations

Danemark

Communication du 23.V.2000:

Attribution du statut d'exploitation reconnue (ER)

La *National Telecom Agency, Copenhagen*, annonce que le statut d'exploitation reconnue (ER) au Danemark a été attribué à l'opérateur suivant des télécommunications internationales:

Sense Communications International AS
Munkedamsveien 45, Inng. A
Vika Atrium
N-0250 OSLO
Norway
Tf: +47 23 60 23 00
Fax: +47 23 60 23 70

Suppression d'une exploitation reconnue (ER)

D'autre part, l'opérateur ci-dessous n'existe plus et doit en conséquence être supprimé en tant qu'exploitation reconnue (ER):

NETsystem International AS
Strandveien 50
1324 LYSAKER
Norway

Rwanda

Communication du 25.IV.2000:

Le *Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications de la République Rwandaise*, Kigali, annonce que Monsieur Désiré KARYABWITE, le coordinateur de l'Office des Technologies de l'Information (Information Technology Authority) rattaché au Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications, a été désigné pour assumer la fonction de représentant du Rwanda auprès de l'UIT.

Adresse à utiliser pour la correspondance relative aux télécommunications destinée à l'Administration du Rwanda, et nom des personnes responsables:

Ministère des Travaux Publics, Transports
et Communications

Office des Technologies de l'Information
(Information Technology Authority)

B.P. 24

KIGALI

Rwanda

Tf: +250 85503 / 86573

Tg: Minitraco Kigali

Tlx: 909 22524 minitraco rw

Fax: +250 85755

*S.E. M. Jean de Dieu NTIRUHUNGWA, Ministre des Travaux Publics, Transports et
Communications*

*M. Désiré KARYABWITE, Coordinateur de l'Office des Technologies de l'Information,
Représentant du Rwanda auprès de l'UIT*

Syrie

Communication du 16.V.2000:

Syrian Telecommunications Establishment (S.T.E.), Damascus, annonce que M. Mohammed MAROUF a été nommé Président, Directeur-Général de S.T.E., avec effet au 10 mai 2000.

Autres communications

Monaco

Communication du 17.V.2000:

A l'occasion du «Contest IARU Radiosport Championship», l'Administration de Monaco autorise la station d'amateur de l'Association des Radioamateurs de Monaco à utiliser l'indicatif d'appel spécial 3A2K pendant la période comprise entre le 9 et le 10 juillet 2000.

Note du Bureau des radiocommunications (BR):

Par sa communication du 17 mai 2000, le *Federal Ministry of Telecommunications of the FR of Yugoslavia*, Novi Beograd, a annoncé ce qui suit:

«A l'occasion du 30^e anniversaire du Club de télégraphie yougoslave (YUCWK), le Ministère fédéral des télécommunications de la République fédérale de Yougoslavie (*Federal Ministry of Telecommunications of the FR of Yugoslavia*) autorise certaines stations d'amateur à utiliser les indicatifs d'appel spéciaux YT30, YU30 et YZ30 pendant la période comprise entre le 15 juin et le 10 décembre 2000.»

Rép. tchèque

Communication du 10.V.2000:

Le Directeur général de l'Association des opérateurs de réseaux de télécommunication publics «*The Association of the Public Telecommunications Network Operators (APVTS)*», Prague, informe l'UIT que l'APVTS a été créée le 6 mai 1999 par six importants opérateurs des réseaux publics de télécommunication de la République tchèque.

L'APVTS est une union d'entités légales du domaine des télécommunications dont le principal objectif est d'assurer la protection des intérêts communs de ses membres et de leurs intérêts individuels pour autant que les objectifs ne soient pas contraires aux intérêts communs, en les aidant à développer leurs activités commerciales dans un marché de libre concurrence en République tchèque. L'Association a été fondée par les six opérateurs suivants, qui en sont membres ordinaires:

Aliatel
České radiokomunikace
Dattel
GTS Czech Net
Kabel Plus
Český Telecom

Le marché des télécommunications en République tchèque devant s'ouvrir à la concurrence le 1^{er} janvier 2001 (*«date of liberalization»*) dans tous les secteurs des télécommunications, les membres de l'Association devront s'efforcer par tous les moyens possibles de mettre en place d'ici là toutes les conditions d'une concurrence économique loyale et équitable dans tous les secteurs des télécommunications.

Les tâches de l'APVTS sont les suivantes:

- défendre et, si elle y est autorisée, protéger les intérêts de ses membres dans le développement et l'exploitation des réseaux de télécommunication publics en République tchèque;
- procéder à des recherches et à l'analyse des problèmes que posent aux entreprises les réseaux publics de télécommunication dans un environnement ouvert à la concurrence, les dispositions réglementaires applicables à ces réseaux et la législation des télécommunications en République tchèque et dans d'autres pays, notamment dans ceux de l'Union européenne;
- créer des commissions d'experts ayant pour mandat de recenser et de résoudre les problèmes relatifs à l'exploitation des réseaux de télécommunication publics et de coopérer avec les institutions de recherche et scientifiques de la République tchèque;
- proposer des solutions pour résoudre les problèmes d'ordre législatif et réglementaire que pose l'exploitation des réseaux de télécommunication publics et la fourniture de services publics de télécommunication à l'intention des pouvoirs publics, procéder à des études techniques sur la politique nationale des télécommunications et élaborer des normes techniques;
- prendre part aux activités des organes consultatifs désignés par les pouvoirs publics et les collectivités locales, notamment dans le domaine des télécommunications;
- organiser, à l'intention de ses membres, des réunions où ceux-ci pourront mettre en commun leur expérience et échanger des informations;
- préparer des séminaires et fournir aux membres des services consultatifs, prévoir, au niveau international, une mise en commun de l'expérience acquise;
- protéger les intérêts communs de ses membres, lorsqu'elle négocie avec des représentants du Gouvernement, de partis et de mouvements politiques, de groupes d'intérêts, des pouvoirs publics et des collectivités locales, d'institutions nationales et internationales;

L'APVTS coopère avec d'autres organisations et entités, telles que:

- des organisations internationales analogues, les organes de l'Union internationale des télécommunications et organes de l'Union européenne s'occupant de télécommunications;
- d'autres associations et entités s'occupant de télécommunications, telles que l'Association des opérateurs de télévision par câble (Association of Cable TV Operators), Association des fournisseurs de services de télécommunication (Association of Providers of Telecommunication Services), etc.;
- des entités qui n'exploitent pas de réseaux de télécommunication mais dont les activités se rapportent étroitement à ce domaine, telles que des fournisseurs de services de télécommunication, des vendeurs de produits technologiques, des unions regroupant des constructeurs de réseaux, etc.

L'adresse du siège de l'Association est:

Association of the Public Telecommunications

Network Operators (APVTS)

Jeseniova 52

130 00 PRAGUE 3

Czech Republic

Tf: +420 2 697 2880

Tf / Fax: +420 2 697 5278

E-mail: apvts@apvts.cz

URL: www.apvts.cz

Président de l'Association: Ing. Svatoslav Novák

Membres du Conseil de direction de l'APVTS:

Ing. Jiří Hubka

General Manager, Aliatel

Ing. Miroslav Čuřin

General Manager, České radiokomunikace

Ing. Milan Rusnák

General Manager, Dattel

David Schoch

General Manager, GTS Czech Net

Richard Singer

General Manager, Kabel Plus

RNDr. Přemysl Klíma, CSc

General Manager, Český Telecom

Ing. Pavel Vesely

General Manager, TMP

Membres ordinaires et membres associés

Peut devenir *membre ordinaire* de l'Association tout opérateur de réseau de télécommunication au bénéfice d'un permis l'autorisant à exploiter un réseau de télécommunication unifié ou la partie lui correspondant en République tchèque, qui exprime par écrit son acceptation des Articles et sa volonté de prendre part aux activités de l'Association. Avant la libéralisation, on entend par opérateur tout opérateur de réseau de télécommunication ou fournisseur de services de télécommunication constituant une entité juridique qui souhaite obtenir l'autorisation d'exploiter un réseau de télécommunication unifié ou la partie lui correspondant en République tchèque.

Un *membre associé* de l'Association peut être une entité juridique exerçant une activité professionnelle dans le domaine des télécommunications.

– Membres ordinaires (au 5 mai 2000)

Aliatel

České radiokomunikace

Dattel

GTS Czech net

Kabel Plus

Český Telecom

Contactel

TransgasNet

– Membres associés (au 5 mai 2000)

Alcatel Czech

Ernst & Young

Lucent Technologies

Microsoft

Siemens

Telekomunikační montáže Praha

TTC Marconi

TTC Tesla Telekomunikace

Deloitte & Touche

Wirelesscom

Turkménistan

Communication du 17.V.2000:

Jours fériés en 2000 (jour, mois):

1.01	New Year's Day
12.01	Memory Day
19.02	Day of Turkmen Flag
8.03	International Women' Day
21.03	Novruz Bairam
8.05	Remembrance Day
9.05	Victory Day
18.05	Constitution Day
6.10	Remembrance Day
27.10 et 28.10	Independence Day

Restrictions de service

Note du TSB

Voir la liste récapitulative des restrictions de service actuellement en vigueur publiée en annexe au Bulletin d'exploitation (BE) N° 691 du 1.V.1999 et les communications ultérieures suivantes concernant des restrictions de service nouvelles, modifiées ou supprimées:

<i>BE N°</i>	
692	Canada (p. 4), Maroc (p. 8), Tonga (p. 5).
694	Fidji (p. 5), Maroc (p. 9/10).
697	Finlande (p. 5/6).
698	Angola (p. 18).
699	Emirats arabes unis (p. 6), Malawi (p. 6), Pays-Bas (p. 7), Suède (p. 9).
700	Slovénie (p. 9).
701	Australie (p. 7), Emirats arabes unis (p. 12), Pays-Bas (p. 13), Singapour (p. 5), Trinité-et-Tobago (p. 13).
702	Samoa-Occidentale (p. 6).
704	Finlande (p. 13).
705	Pays-Bas (p. 10/11).
707	Allemagne (p. 3), Maroc (p. 5).
708	Allemagne (p. 9), Pays-Bas (p. 4).
709	Uruguay (p. 8).
710	Allemagne (p. 19), Nouvelle-Calédonie (p. 19).
711	Pays-Bas (p. 7), Slovénie (p. 8).
712	Maldives (p. 6), Nouvelle-Calédonie (p. 6).
713	Trinité-et-Tobago (p. 38).
714	Allemagne (p. 6), Malawi (p. 12).
716	Norvège (p. 17).

**Systemes de rappel (Call-Back)
et certaines procedures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-98)**

Note du TSB

Pays/zones géographiques pour lesquels une information sur les «Systemes de rappel (Call-Back) et certaines procedures d'appel alternatives non conformes à la réglementation en vigueur» a été publiée dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT (N°):

Algérie (621), Antilles néerlandaises (627), Arabie saoudite (629), Azerbaïdjan (663), Bahreïn (611), Bélarus (616), Bulgarie (665), Burkina Faso (631), Burundi (607), Cameroun (671), Chine (599), Chypre (626), Colombie (602), Cook (Iles) (681), Cuba (632), Djibouti (614), Egypte (599, 690), Emirats arabes unis (627), Equateur (619), Ethiopie (657), Gabon (631), Guinée (681), Honduras (613), Inde (627), Jamaïque (648), Japon (649), Jordanie (652), Kazakstan (619), Kenya (605), Kirghizistan (616), Koweït (610), Lettonie (617), Liban (642), Madagascar (639), Malaisie (603), Malte (688), Maroc (619), Mexique (697), Niger (618), Nigéria (647), Ouganda (603), Portugal (620), Qatar (593), Rép. dém. du Congo (672), Seychelles (631), Soudan (686), Sudafricaine (Rép.) (655), Tanzanie (624), Thaïlande (611), Turquie (612), Viet Nam (619), Wallis-et-Futuna (649), Yémen (622).

De plus, dans les Bulletins d'exploitation N° 658, N° 685 et N° 710, une information sur la position adoptée par certains pays concernant les systemes de rappel «Call-Back» a été publiée sous la rubrique «Systeme de rappel (Call-Back)». Cette information est le résultat de l'enquête menée par la Commission d'études 3 de l'UIT-T en vertu de la Résolution 21 (Kyoto, 1994) et de la Résolution 29 de la CMNT-96 (Genève, 1996).

AMENDEMENTS AUX DOCUMENTS DE SERVICE

Abréviations utilisées

ADD insérer
COL colonne
LIR lire
P page(s)

PAR paragraphe
REP remplacer
SUP supprimer

Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)) (Situation au 1 janvier 2000)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 707 – 1.I.2000)

(Amendement N° 10)

	Pays/zone géographique ISPC	Nom unique du point sémaphore	Nom de l'opérateur du point sémaphore
P 8	Autriche	ADD	
	2-025-6	Wien	Callino Gesellschaft für Telekommunikationsdienste
P 9	Autriche	2-066-7 Salzburg et 2-067-5 Linz	CityKom Austria LIR
	2-066-7	Salzburg	tele.ring Telekom Service
	2-067-5	Linz	tele.ring Telekom Service
P 26	Italie	Pied.com S.p.A. LIR	
	2-003-0	Genova/V. de Marini, 1-Torre WTC	NOICOM S.p.A.
P 26	Italie	Esprit LIR	
	2-043-0	Milano/Via Visconti di Modrone 12	GST Italia S.r.l.
P 26	Italie	SIT LIR	
	2-043-1	Lucca/Viale Puccini Trav. 11, 134	S.I.T. Telecomunicazioni S.p.A.
P 27	Italie	FCI LIR	
	2-048-2	Milano/Via Archimede 10	FaciliCom International S.r.l.
P 27	Italie	Tele 2 Europe LIR	
	2-048-4	Milano/Segrate	Tele2 Italia S.p.A.
	2-050-3	Roma/Vicolo C. della Strega, 41	Tele2 Italia S.p.A.

P 27 *Italie* Flashnet LIR

2-049-0	Milano/Via Caldera 21	CyberNet Italia S.p.A.
2-049-7	Roma/Via Veneziani 58	CyberNet Italia S.p.A.

P 26-27 *Italie* ADD

2-003-1	Milano/Via Caracciolo, 51	Metroweb S.p.A.
2-003-2	Legnano (MI)/Corso Sempione, 255	Telecom3 Voce, Internet etc
2-003-3	Venezia (VE) Via Breo, 2 Fossò	Attika Telcommunication
2-003-4	Milano Via Fava, 20 20125	Blixer
2-003-5	Roma-Via Settebagni, 390	Elsacom S.p.A.
2-003-6	Trezzano sul Naviglio Via C. Colombo 49	Elsacom S.p.A.
2-003-7	Bologna Via Silvani 2	peppER.com
2-042-3	Milano/Via Alcide de Gasperi, 2	Primus Telecommunications
2-093-0	Parma Via Goito 14	peppER.com
2-093-1	Nola (NA) Via Polveriera, 130	Mediterranea.Com
2-093-2	Bari Via Traversa, 310 di Via Napoli, 49g	Mediterranea.Com
2-093-3	Milano Via Torino, 21	PICUS S.p.A.
2-093-4	Cesano Maderno (MI) Via Magenta, 64	EDISON Servizi S.p.A.
2-093-5	Milano (Turro) Via Giocosa, 19	CENTAX Telecom S.r.l.
2-093-6	Milano/Via Caldera, 21/F	World Online S.r.l.
2-093-7	Milano/Via C. Gluk, 35	Kast Telecom S.r.l.
2-094-0	Roma/Via S. Martini, 127/129	Colt Telecom S.p.A.

P 32 *Pays-Bas* ADD

2-008-0	Amsterdam MITAG	VLT Nederland B.V.
---------	-----------------	--------------------

P 36 et 38 *Royaume-Uni* ADD

2-153-0	Amsterdam M	Concert
2-153-1	Nokia Dx220	ABS Telecom
2-153-2	Lon 2	iBasis
2-153-3	Aldgate T32	T3 Telecommunications Ltd
2-153-4	HAW1/London	Phone Home & Away
2-153-5	London	ITXC Ltd
2-153-6	PCXSS71	Wilco Telephony Ltd
2-153-7	Softamed	Global Network Communications Ltd
2-179-1	HOBO-1	Hobollion Technology Ltd.
2-188-3	London STP	Pacific Gateway

P 40 *Singapour* ADD

5-052-2	SESS Model 2000 Software Service Centre	Singapore Telecom
5-052-3	GNC (Global Network Comcentre)	Singapore Telecom
5-053-0	KPJI switch	StarHub Pte Ltd.
5-053-1	TSGL switch	StarHub Pte Ltd.

P 40 *Suède* Intertel AB LIR

2-080-1	Stockholm (ISC1)	Utfors Stockholm AB
---------	------------------	---------------------

**Pays/zone
géographique**

Organisme agréé de ISPC

P 56 *Singapour* LIR

Singapour

Infocomm Development Authority of Singapore
8 Temasek Boulevard #13-00 Suntec Tower Three
Singapore 038988

Tel: +65 211 1847

Fax: +65 211 2218

E-mail: Lim_Hsueh_Wei@ida.gov.sg

ISPC: International Signalling Point Codes.

Codes de points sémaphores internationaux (CPSI).

Códigos de puntos de señalización internacional (CPSI).

**Liste des codes d'exploitant de l'UIT
(Selon la Recommandation UIT-T M.1400)
(Situation au 15 avril 2000)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 714 – 15.IV.2000)

(Amendement N° 3)

Pays ou zone/code ISO Nom de la société/Adresse	Code de la Société	Contact
P 15 <i>Emirats arabes unis / ARE</i> The Emirates Telecommunications Corporation Ltd. LIR Emirates Telecommunications Corporation (ETISALAT) P.O. Box 3838 ABU DHABI	ETSLAT	Ali M.R. Amiri Executive Vice President, Operations Tel: +971 2 618 4535 Fax: +971 267 72930 E-mail: mopsho@emirates.net.ae
P 23 <i>Inde (République de l') / IND</i> ADD Department of Telecommunications Department of Telecom Services Sanchar Bhawan 20-Ashok Road NEW DELHI 110 001	DTS	Advisor (Operations) Executive Vice President, Operations Tel: +91 11 3032317 Fax: +91 11 371 7016 E-mail: nrmokhariwale@vsnl.com
P 25 <i>Italie / ITA</i> Noicom S.p.A. LIR Noicom S.p.A. Corso Svizzera, 185 I-10149 TORINO	NOICOM	Maurizio Bechis Technical Director Tel: +39 011 740990 Fax: +39 011 740885 E-mail: m.bechis@noicom.it

**Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC)
(Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99))
(Situation au 1 mars 2000)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 711 – 1.III.2000)

(Amendement N° 5)

Ordre numérique ADD

P 4 2-095 Italie
P 5 2-154 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Ordre alphabétique ADD

P 16 2-095 Italie
P 19 2-154 Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

SANC: Signalling Area/Network Codes.
Codes de zone/réseau sémaphore (CZRS).
Códigos de zona/red de señalización (CZRS).

**Liste des indicatifs de pays de la
Recommandation UIT-T E.164 attribués
(Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (05/1997))
(Situation au 1 juin 2000)**

Note du TSB

La *Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués* mise à jour est publiée en Annexe au présent Bulletin d'exploitation. Elle remplace celle qui avait été publiée dans l'Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 687 du 1^{er} mars 1999. Depuis lors, différentes assignations nouvelles sont apparues et ont été publiées séparément dans différents numéros du Bulletin d'exploitation de l'UIT, jusqu'au N° 715 du 1^{er} mai 2000 (dernier amendement).

La présente Liste comprend:

- une liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués dans l'ordre des indicatifs des pays;
- une liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués dans l'ordre alphabétique des pays/zones géographiques.

Une dénomination officielle a été modifiée dans cette nouvelle Liste (au 17.V.2000):

Ancienne dénomination
Venezuela (République du)

Nouvelle dénomination
Venezuela (République bolivarienne du)

**Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour
les cartes internationales de facturation des télécommunications
(Selon la Recommandation UIT-T E.118)
(Situation au 1 octobre 1998)**

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 677 – 1.X.1998)

(Amendement N° 24)

P 27 Italie ADD

Pays/zone géographique	Nom de la compagnie/Adresse	Identification d'entité émettrice	Contact	Date de mise en application
Italie	Blu S.p.A. Via Cintia Svincolo Fuorigrotta 80126 NAPOLI	89 39 98	Dr. A. Tagliaferro Blu S.p.A. Via A. Nibby 10 00161 ROMA Tel: +39 06 8521 6207 Fax: +39 06 8521 6290	1.V.2000

P 27 ADD Jordanie

Pays/zone géographique	Nom de la compagnie/Adresse	Identification d'entité émettrice	Contact	Date de mise en application
Jordanie	MobileCom P.O. Box 851 114 Al Swefiyah 11 185 AMMAN	89 962 77	Mr Khamis Wadi MobileCom P.O. Box 851 114 Al Swefiyah 11 185 AMMAN Tel: +962 6 585 7777 (ext 1010) Fax: +962 6 5863641 E-mail: joseph.jabour@mobile.com.jo	17.IV.2000

Organisme agréé de IINs pour les pays mentionnés (Rec. UIT-T E.118)

P 44 ADD Jordanie

Pays/zone géographique	Organisme agréé
Jordanie	Telecommunications Regulatory Commission (TRC) Directorate General P.O. Box 850967 AMMAN 11185 Jordan Tel: +962 6 586 2027 Fax: +962 6 586 3643 Email: webmaster@trc.gov.jo Email: trc@trc.gov.jo



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T
SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

COMPLÉMENT À LA RECOMMANDATION UIT-T E.164 (05/1997)

LISTE DES INDICATIFS DE PAYS DE LA
RECOMMANDATION UIT-T E.164 ATTRIBUÉS
(SITUATION AU 1 JUIN 2000)

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués

Note du TSB

1. Cette Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués remplace celle qui avait été publiée dans l'Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 687 du 1 mars 1999. Depuis lors, différentes assignations nouvelles sont apparues et ont été publiées séparément dans différents numéros du Bulletin d'exploitation de l'UIT, jusqu'au N° 715 du 1 mai 2000.
2. La présente Liste comprend:
 - une liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique;
 - une liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique.
3. La mise à jour de cette Liste se fera sous la forme d'amendements numérotés publiés dans le Bulletin d'exploitation de l'UIT. D'autre part, les informations contenues dans cette Annexe sont disponibles dans la page d'accueil de l'UIT <http://www.itu.int/itu-t/bulletin/index.html> et peuvent être consultées à distance par les souscripteurs.
4. Veuillez adresser vos commentaires, suggestions ou modifications concernant cette publication au Directeur du TSB:

Tél: +41 22 730 5887
Fax: +41 22 730 5853
Courrier électronique: john.tar@itu.int
5. Les appellations employées dans cette Liste et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'UIT, aucune prise de position quant au statut juridique des pays ou zones géographiques, ou de leurs autorités.

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
0	Réservé	a
1	Anguilla	b
1	Antigua-et-Barbuda	b
1	Bahamas (Commonwealth des)	b
1	Barbade	b
1	Bermudes	b
1	Canada	b
1	Cayman (Iles)	b
1	Dominicaine (République)	b
1	Dominique (Commonwealth de la)	b
1	Etats-Unis d'Amérique	b
1	Grenade	b
1	Guam	b
1	Jamaïque	b
1	Mariannes du Nord (Iles) (Commonwealth des)	b
1	Montserrat	b
1	Puerto Rico	b
1	Sainte-Lucie	b
1	Saint-Kitts-et-Nevis	b
1	Saint-Vincent-et-Grenadines	b
1	Trinité-et-Tobago	b
1	Turks et Caicos (Iles)	b
1	Vierges américaines (Iles)	b
1	Vierges britanniques (Iles)	b
20	Egypte (République arabe d')	
210	Indicatif de réserve	
211	Indicatif de réserve	
212	Maroc (Royaume du)	
213	Algérie (République algérienne démocratique et populaire)	
214	Indicatif de réserve	
215	Indicatif de réserve	
216	Tunisie	
217	Indicatif de réserve	
218	Libye (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste)	
219	Indicatif de réserve	
220	Gambie (République de)	
221	Sénégal (République du)	
222	Mauritanie (République islamique de)	
223	Mali (République du)	
224	Guinée (République de)	
225	Côte d'Ivoire (République de)	
226	Burkina Faso	
227	Niger (République du)	
228	Togolaise (République)	
229	Bénin (République du)	
230	Maurice (République de)	
231	Libéria (République du)	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
232	Sierra Leone	
233	Ghana	
234	Nigéria (République fédérale du)	
235	Tchad (République du)	
236	Centrafricaine (République)	
237	Cameroun (République du)	
238	Cap-Vert (République du)	
239	Sao Tomé-et-Principe (République démocratique de)	
240	Guinée équatoriale (République de)	
241	Gabonaise (République)	
242	Congo (République du)	
243	République démocratique du Congo	
244	Angola (République d')	
245	Guinée-Bissau (République de)	
246	Diego Garcia	
247	Ascension	
248	Seychelles (République des)	
249	Soudan (République du)	
250	Rwandaise (République)	
251	Ethiopie (République fédérale démocratique d')	
252	Somalie (République démocratique)	
253	Djibouti (République de)	
254	Kenya (République du)	
255	Tanzanie (République-Unie de)	
256	Ouganda (République de l')	
257	Burundi (République du)	
258	Mozambique (République du)	
259	Indicatif de réserve	
260	Zambie (République de)	
261	Madagascar (République de)	
262	Réunion (Département français de la)	
263	Zimbabwe (République du)	
264	Namibie (République de)	
265	Malawi	
266	Lesotho (Royaume du)	
267	Botswana (République du)	
268	Swaziland (Royaume du)	
269	Comores (République fédérale islamique des)	c
269	Mayotte (Collectivité territoriale de la République française)	c
27	Sudafricaine (République)	
280	Indicatif de réserve	m
281	Indicatif de réserve	m
282	Indicatif de réserve	m
283	Indicatif de réserve	m
284	Indicatif de réserve	m
285	Indicatif de réserve	m
286	Indicatif de réserve	m
287	Indicatif de réserve	m

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
288	Indicatif de réserve	m
289	Indicatif de réserve	m
290	Sainte-Hélène	
291	Erythrée	
292	Indicatif de réserve	
293	Indicatif de réserve	
294	Indicatif de réserve	
295	Indicatif de réserve	
296	Indicatif de réserve	
297	Aruba	
298	Féroé (Iles)	
299	Groenland (Danemark)	
30	Grèce	
31	Pays-Bas (Royaume des)	
32	Belgique	
33	France	
34	Espagne	
350	Gibraltar	
351	Portugal	
352	Luxembourg	
353	Irlande	
354	Islande	
355	Albanie (République d')	
356	Malte	
357	Chypre (République de)	
358	Finlande	
359	Bulgarie (République de)	
36	Hongrie (République de)	
370	Lituanie (République de)	
371	Lettonie (République de)	
372	Estonie (République d')	
373	Moldova (République de)	
374	Arménie (République d')	
375	Bélarus (République du)	
376	Andorre (Principauté d')	
377	Monaco (Principauté de)	
378	Saint-Marin (République de)	
379	Cité du Vatican (Etat de la)	f
380	Ukraine	
381	Yougoslavie (République fédérative de)	
382	Indicatif de réserve	
383	Indicatif de réserve	
384	Indicatif de réserve	
385	Croatie (République de)	
386	Slovénie (République de)	
387	Bosnie-Herzégovine	
388	Groupe de pays, indicatif partagé	n
389	L'ex-République yougoslave de Macédoine	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
39	Cité du Vatican (Etat de la)	
39	Italie	
40	Roumanie	
41	Suisse (Confédération)	
420	République tchèque	
421	République slovaque	
422	Indicatif de réserve	
423	Liechtenstein (Principauté de)	
424	Indicatif de réserve	
425	Indicatif de réserve	
426	Indicatif de réserve	
427	Indicatif de réserve	
428	Indicatif de réserve	
429	Indicatif de réserve	
43	Autriche	
44	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	
45	Danemark	
46	Suède	
47	Norvège	
48	Pologne (République de)	
49	Allemagne (République fédérale d')	
500	Falkland (Iles) (Malvinas)	
501	Belize	
502	Guatemala (République du)	
503	El Salvador (République d')	
504	Honduras (République du)	
505	Nicaragua	
506	Costa Rica	
507	Panama (République du)	
508	Saint-Pierre-et-Miquelon (Collectivité territoriale de la République française)	
509	Haïti (République d')	
51	Pérou	
52	Mexique	
53	Cuba	
54	Argentine (République)	
55	Brésil (République fédérative du)	
56	Chili	
57	Colombie (République de)	
58	Venezuela (République bolivarienne du)	
590	Guadeloupe (Département français de la)	
591	Bolivie (République de)	
592	Guyana	
593	Equateur	
594	Guyane française (Département français de la)	
595	Paraguay (République du)	
596	Martinique (Département français de la)	
597	Suriname (République du)	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
598	Uruguay (République orientale de l')	
599	Antilles néerlandaises	
60	Malaisie	
61	Australie	i
62	Indonésie (République d')	
63	Philippines (République des)	
64	Nouvelle-Zélande	
65	Singapour (République de)	
66	Thaïlande	
670	Timor oriental	
671	Indicatif de réserve	
672	Territoires extérieures de l'Australie	g
673	Brunéi Darussalam	
674	Nauru (République de)	
675	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
676	Tonga (Royaume des)	
677	Salomon (Iles)	
678	Vanuatu (République de)	
679	Fidji (République de)	
680	Palau (République de)	
681	Wallis-et-Futuna (Territoire français d'outre-mer)	
682	Cook (Iles)	
683	Niue	
684	Samoa américaines	
685	Samoa (Etat indépendant du)	
686	Kiribati (République de)	
687	Nouvelle-Calédonie (Territoire français d'outre-mer)	
688	Tuvalu	
689	Polynésie française (Territoire français d'outre-mer)	
690	Tokélaou	
691	Micronésie (Etats fédérés de)	
692	Marshall (République des Iles)	
693	Indicatif de réserve	
694	Indicatif de réserve	
695	Indicatif de réserve	
696	Indicatif de réserve	
697	Indicatif de réserve	
698	Indicatif de réserve	
699	Indicatif de réserve	
7	Kazakstan (République du)	b
7	Russie (Fédération de)	b
800	Service de Libre-appel international	
801	Indicatif de réserve	d
802	Indicatif de réserve	d
803	Indicatif de réserve	d
804	Indicatif de réserve	d
805	Indicatif de réserve	d
806	Indicatif de réserve	d

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
807	Indicatif de réserve	d
808	Réservé pour le service de coût partagé international (ISCS)	
809	Indicatif de réserve	d
81	Japon	
82	Corée (République de)	
830	Indicatif de réserve	m
831	Indicatif de réserve	m
832	Indicatif de réserve	m
833	Indicatif de réserve	m
834	Indicatif de réserve	m
835	Indicatif de réserve	m
836	Indicatif de réserve	m
837	Indicatif de réserve	m
838	Indicatif de réserve	m
839	Indicatif de réserve	m
84	Viet Nam (République socialiste du)	
850	République populaire démocratique de Corée	
851	Indicatif de réserve	
852	Hongkong	
853	Macau	
854	Indicatif de réserve	
855	Cambodge (Royaume du)	
856	Lao (République démocratique populaire)	
857	Indicatif de réserve	
858	Indicatif de réserve	
859	Indicatif de réserve	
86	Chine (République populaire de)	
870	Inmarsat SNAC	
871	Inmarsat (océan Atlantique-Est)	
872	Inmarsat (océan Pacifique)	
873	Inmarsat (océan Indien)	
874	Inmarsat (océan Atlantique-Ouest)	
875	Réservé pour des applications du service mobile maritime	
876	Réservé pour des applications du service mobile maritime	
877	Réservé pour des applications du service mobile maritime	
878	Réservé - service de télécommunications universelles personnelles (UPT)	e
879	Réservé à des besoins nationaux non commerciaux	
880	Bangladesh (République populaire du)	
881	Système mobile mondial par satellite (GMSS), indicatif partagé	k
882	Réseaux internationaux, indicatif partagé	j
883	Indicatif de réserve	
884	Indicatif de réserve	
885	Indicatif de réserve	
886	Réservé	
887	Indicatif de réserve	
888	Réservé au service mondial ultérieur	
889	Indicatif de réserve	
890	Indicatif de réserve	m

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre numérique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
891	Indicatif de réserve	m
892	Indicatif de réserve	m
893	Indicatif de réserve	m
894	Indicatif de réserve	m
895	Indicatif de réserve	m
896	Indicatif de réserve	m
897	Indicatif de réserve	m
898	Indicatif de réserve	m
899	Indicatif de réserve	m
90	Turquie	
91	Inde (République de l')	
92	Pakistan (République islamique du)	
93	Afghanistan (Etat islamique d')	
94	Sri Lanka (République socialiste démocratique de)	
95	Myanmar (Union de)	
960	Maldives (République des)	
961	Liban	
962	Jordanie (Royaume hachémite de)	
963	République arabe syrienne	
964	Iraq (République d')	
965	Koweït (Etat du)	
966	Arabie saoudite (Royaume d')	
967	Yémen (République du)	
968	Oman (Sultanat d')	
969	Réservé - réservation en cours d'examen	
970	Réservé	l
971	Emirats arabes unis	h
972	Israël (Etat d')	
973	Bahreïn (Etat de)	
974	Qatar (Etat du)	
975	Bhoutan (Royaume du)	
976	Mongolie	
977	Népal	
978	Indicatif de réserve	
979	Réservé pour le service kiosque international (IPRS)	
98	Iran (République islamique d')	
990	Indicatif de réserve	
991	Essai d'un nouveau service proposé de correspondance publique de télécommunications internationales, indicatif partagé	
992	Tadjikistan (République du)	
993	Turkménistan	
994	Azerbaïdjanaise (République)	
995	Géorgie	
996	République kirghize	
997	Indicatif de réserve	
998	Ouzbékistan (République d')	
999	Indicatif de réserve	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
93	Afghanistan (Etat islamique d')	
355	Albanie (République d')	
213	Algérie (République algérienne démocratique et populaire)	
49	Allemagne (République fédérale d')	
376	Andorre (Principauté d')	
244	Angola (République d')	
1	Anguilla	b
1	Antigua-et-Barbuda	b
599	Antilles néerlandaises	
966	Arabie saoudite (Royaume d')	
54	Argentine (République)	
374	Arménie (République d')	
297	Aruba	
247	Ascension	
61	Australie	i
43	Autriche	
994	Azerbaïdjanaise (République)	
1	Bahamas (Commonwealth des)	b
973	Bahreïn (Etat de)	
880	Bangladesh (République populaire du)	
1	Barbade	b
375	Bélarus (République du)	
32	Belgique	
501	Belize	
229	Bénin (République du)	
1	Bermudes	b
975	Bhoutan (Royaume du)	
591	Bolivie (République de)	
387	Bosnie-Herzégovine	
267	Botswana (République du)	
55	Brésil (République fédérative du)	
673	Brunéi Darussalam	
359	Bulgarie (République de)	
226	Burkina Faso	
257	Burundi (République du)	
855	Cambodge (Royaume du)	
237	Cameroun (République du)	
1	Canada	b
238	Cap-Vert (République du)	
1	Cayman (Iles)	b
236	Centrafricaine (République)	
56	Chili	
86	Chine (République populaire de)	
357	Chypre (République de)	
379	Cité du Vatican (Etat de la)	f
39	Cité du Vatican (Etat de la)	
57	Colombie (République de)	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
269	Comores (République fédérale islamique des)	c
242	Congo (République du)	
682	Cook (Iles)	
82	Corée (République de)	
506	Costa Rica	
225	Côte d'Ivoire (République de)	
385	Croatie (République de)	
53	Cuba	
45	Danemark	
246	Diego Garcia	
253	Djibouti (République de)	
1	Dominicaine (République)	b
1	Dominique (Commonwealth de la)	b
20	Egypte (République arabe d')	
503	El Salvador (République d')	
971	Emirats arabes unis	h
593	Equateur	
291	Erythrée	
34	Espagne	
991	Essai d'un nouveau service proposé de correspondance publique de télécommunications internationales, indicatif partagé	
372	Estonie (République d')	
1	Etats-Unis d'Amérique	b
251	Ethiopie (République fédérale démocratique d')	
500	Falkland (Iles) (Malvinas)	
298	Féroé (Iles)	
679	Fidji (République de)	
358	Finlande	
33	France	
241	Gabonaise (République)	
220	Gambie (République de)	
995	Géorgie	
233	Ghana	
350	Gibraltar	
30	Grèce	
1	Grenade	b
299	Groenland (Danemark)	
388	Groupe de pays, indicatif partagé	n
590	Guadeloupe (Département français de la)	
1	Guam	b
502	Guatemala (République du)	
224	Guinée (République de)	
240	Guinée équatoriale (République de)	
245	Guinée-Bissau (République de)	
592	Guyana	
594	Guyane française (Département français de la)	
509	Haïti (République d')	
504	Honduras (République du)	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
852	Hongkong	
36	Hongrie (République de)	
91	Inde (République de l')	
62	Indonésie (République d')	
871	Inmarsat (océan Atlantique-Est)	
874	Inmarsat (océan Atlantique-Ouest)	
873	Inmarsat (océan Indien)	
872	Inmarsat (océan Pacifique)	
870	Inmarsat SNAC	
98	Iran (République islamique d')	
964	Iraq (République d')	
353	Irlande	
354	Islande	
972	Israël (Etat d')	
39	Italie	
1	Jamaïque	b
81	Japon	
962	Jordanie (Royaume hachémite de)	
7	Kazakstan (République du)	b
254	Kenya (République du)	
686	Kiribati (République de)	
965	Koweït (Etat du)	
856	Lao (République démocratique populaire)	
266	Lesotho (Royaume du)	
371	Lettonie (République de)	
389	L'ex-République yougoslave de Macédoine	
961	Liban	
231	Libéria (République du)	
218	Libye (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste)	
423	Liechtenstein (Principauté de)	
370	Lituanie (République de)	
352	Luxembourg	
853	Macau	
261	Madagascar (République de)	
60	Malaisie	
265	Malawi	
960	Maldives (République des)	
223	Mali (République du)	
356	Malte	
1	Mariannes du Nord (Iles) (Commonwealth des)	b
212	Maroc (Royaume du)	
692	Marshall (République des Iles)	
596	Martinique (Département français de la)	
230	Maurice (République de)	
222	Mauritanie (République islamique de)	
269	Mayotte (Collectivité territoriale de la République française)	c
52	Mexique	
691	Micronésie (Etats fédérés de)	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
373	Moldova (République de)	
377	Monaco (Principauté de)	
976	Mongolie	
1	Montserrat	b
258	Mozambique (République du)	
95	Myanmar (Union de)	
264	Namibie (République de)	
674	Nauru (République de)	
977	Népal	
505	Nicaragua	
227	Niger (République du)	
234	Nigéria (République fédérale du)	
683	Niue	
47	Norvège	
687	Nouvelle-Calédonie (Territoire français d'outre-mer)	
64	Nouvelle-Zélande	
968	Oman (Sultanat d')	
256	Ouganda (République de l')	
998	Ouzbékistan (République d')	
92	Pakistan (République islamique du)	
680	Palau (République de)	
507	Panama (République du)	
675	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
595	Paraguay (République du)	
31	Pays-Bas (Royaume des)	
51	Pérou	
63	Philippines (République des)	
48	Pologne (République de)	
689	Polynésie française (Territoire français d'outre-mer)	
351	Portugal	
1	Puerto Rico	b
974	Qatar (Etat du)	
963	République arabe syrienne	
243	République démocratique du Congo	
996	République kirghize	
850	République populaire démocratique de Corée	
421	République slovaque	
420	République tchèque	
882	Réseaux internationaux, indicatif partagé	j
262	Réunion (Département français de la)	
40	Roumanie	
44	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	
7	Russie (Fédération de)	b
250	Rwandaise (République)	
290	Sainte-Hélène	
1	Sainte-Lucie	b
1	Saint-Kitts-et-Nevis	b
378	Saint-Marin (République de)	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
508	Saint-Pierre-et-Miquelon (Collectivité territoriale de la République française)	
1	Saint-Vincent-et-Grenadines	b
677	Salomon (Iles)	
685	Samoa (Etat indépendant du)	
684	Samoa américaines	
239	Sao Tomé-et-Principe (République démocratique de)	
221	Sénégal (République du)	
800	Service de Libre-appel international	
248	Seychelles (République des)	
232	Sierra Leone	
65	Singapour (République de)	
386	Slovénie (République de)	
252	Somalie (République démocratique)	
249	Soudan (République du)	
94	Sri Lanka (République socialiste démocratique de)	
27	Sudafricaine (République)	
46	Suède	
41	Suisse (Confédération)	
597	Suriname (République du)	
268	Swaziland (Royaume du)	
881	Système mobile mondial par satellite (GMSS), indicatif partagé	k
992	Tadjikistan (République du)	
255	Tanzanie (République-Unie de)	
235	Tchad (République du)	
672	Territoires extérieures de l'Australie	g
66	Thaïlande	
670	Timor oriental	
228	Togolaise (République)	
690	Tokélaou	
676	Tonga (Royaume des)	
1	Trinité-et-Tobago	b
216	Tunisie	
993	Turkménistan	
1	Turks et Caicos (Iles)	b
90	Turquie	
688	Tuvalu	
380	Ukraine	
598	Uruguay (République orientale de l')	
678	Vanuatu (République de)	
58	Venezuela (République bolivarienne du)	
1	Vierges américaines (Iles)	b
1	Vierges britanniques (Iles)	b
84	Viet Nam (République socialiste du)	
681	Wallis-et-Futuna (Territoire français d'outre-mer)	
967	Yémen (République du)	
381	Yougoslavie (République fédérative de)	
260	Zambie (République de)	
263	Zimbabwe (République du)	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
969	Réservé - réservation en cours d'examen	
0	Réservé	a
886	Réservé	
970	Réservé	l
878	Réservé - service de télécommunications universelles personnelles (UPT)	e
879	Réservé à des besoins nationaux non commerciaux	
888	Réservé au service mondial ultérieur	
875	Réservé pour des applications du service mobile maritime	
876	Réservé pour des applications du service mobile maritime	
877	Réservé pour des applications du service mobile maritime	
808	Réservé pour le service de coût partagé international (ISCS)	
979	Réservé pour le service kiosque international (IPRS)	
210	Indicatif de réserve	
211	Indicatif de réserve	
214	Indicatif de réserve	
215	Indicatif de réserve	
217	Indicatif de réserve	
219	Indicatif de réserve	
259	Indicatif de réserve	
280	Indicatif de réserve	m
281	Indicatif de réserve	m
282	Indicatif de réserve	m
283	Indicatif de réserve	m
284	Indicatif de réserve	m
285	Indicatif de réserve	m
286	Indicatif de réserve	m
287	Indicatif de réserve	m
288	Indicatif de réserve	m
289	Indicatif de réserve	m
292	Indicatif de réserve	
293	Indicatif de réserve	
294	Indicatif de réserve	
295	Indicatif de réserve	
296	Indicatif de réserve	
382	Indicatif de réserve	
383	Indicatif de réserve	
384	Indicatif de réserve	
422	Indicatif de réserve	
424	Indicatif de réserve	
425	Indicatif de réserve	
426	Indicatif de réserve	
427	Indicatif de réserve	
428	Indicatif de réserve	
429	Indicatif de réserve	
671	Indicatif de réserve	
693	Indicatif de réserve	
694	Indicatif de réserve	
695	Indicatif de réserve	

Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués - ordre alphabétique

Indicatif de pays	Pays, Zone géographique ou Service mondial	Note
696	Indicatif de réserve	
697	Indicatif de réserve	
698	Indicatif de réserve	
699	Indicatif de réserve	
801	Indicatif de réserve	d
802	Indicatif de réserve	d
803	Indicatif de réserve	d
804	Indicatif de réserve	d
805	Indicatif de réserve	d
806	Indicatif de réserve	d
807	Indicatif de réserve	d
809	Indicatif de réserve	d
830	Indicatif de réserve	m
831	Indicatif de réserve	m
832	Indicatif de réserve	m
833	Indicatif de réserve	m
834	Indicatif de réserve	m
835	Indicatif de réserve	m
836	Indicatif de réserve	m
837	Indicatif de réserve	m
838	Indicatif de réserve	m
839	Indicatif de réserve	m
851	Indicatif de réserve	
854	Indicatif de réserve	
857	Indicatif de réserve	
858	Indicatif de réserve	
859	Indicatif de réserve	
883	Indicatif de réserve	
884	Indicatif de réserve	
885	Indicatif de réserve	
887	Indicatif de réserve	
889	Indicatif de réserve	
890	Indicatif de réserve	m
891	Indicatif de réserve	m
892	Indicatif de réserve	m
893	Indicatif de réserve	m
894	Indicatif de réserve	m
895	Indicatif de réserve	m
896	Indicatif de réserve	m
897	Indicatif de réserve	m
898	Indicatif de réserve	m
899	Indicatif de réserve	m
978	Indicatif de réserve	
990	Indicatif de réserve	
997	Indicatif de réserve	
999	Indicatif de réserve	

**Notes communes aux listes numérique et alphabétique des indicatifs de pays
de la Recommandation UIT-T E.164 attribués**

Note:

- a L'attribution de tous les codes 0XX sera possible après le 31 décembre 2000. L'attribution de certains de ces codes pourrait être possible dès le 1 janvier 1997; cette question est actuellement à l'étude.
- b Plan de numérotage intégré.
- c Indicatif utilisé en partage par Mayotte et Comores (République fédérale islamique des).
- d Ne seront attribués qu'après épuisement des groupes de dix indicatifs à trois chiffres actuels.
- e La ressource +878 878 a été réservée pour des essais du domaine des télécommunications personnelles universelles UPT via des technologies fondées sur le protocole IP. Le format de la ressource de numérotage est +878 878 00000 XXXX. Le bloc des numéros XXXX sera administré par le TSB.
- f Réserve pour une utilisation ultérieure.
- g Y compris le territoire australien de l'Antarctique, et Norfolk (Ile de).
- h E.A.U: Abu Dhabi, Ajman, Dubai, Fujeirah, Ras Al Khaimah, Sharjah, Umm Al Qaiwain.
- i Y compris Christmas (Ile) et Cocos-Keeling (Iles).
- j Associés à l'indicatif de pays 882 attribué en partage, les codes d'identification à deux chiffres ci-après ont été réservés pour les / ou attribués aux réseaux internationaux suivants:

<i>Requérant</i>	<i>Réseau</i>	<i>Indicatif de pays et Code d'identification</i>	<i>Situation</i>
British Telecommunications plc	Global Office Application	+882 10	Attribué
Singapore Telecommunications Pte Ltd (ST)	Asia Pacific Mobile Telecommunications (APMT)	+882 11	Réservé
MCIWorldCom	HyperStream International (HSI) Data Network	+882 12	Attribué
Telespazio S.p.A.	EMS Regional Mobile Satellite System	+882 13	Attribué
GTE	GTE International Networks	+882 14	Réservé
Telstra	ITERRA Digital Network	+882 15	Réservé
L'Administration des Emirats arabes unis	Thuraya RMSS Network	+882 16	Attribué
AT&T	AT&T International ATM Network	+882 17	Réservé
Teledesic	Teledesic Global Network	+882 18	Réservé
Telecom Italia	Telecom Italia Global Network	+882 19	Réservé
Asia Cellular Satellite (ACeS)	Garuda Mobile Telecommunication Satellite System	+882 20	Réservé
Ameritech	Ameritech's Gateway Global Service, Inc. (AGGSI) network	+882 21	Réservé
Cable & Wireless plc	Cable & Wireless Global Network	+882 22	Attribué
Sita-Equant Joint Venture	Sita-Equant Network	+882 23	Réservé
Telia AB	Telia multinational ATM Network	+882 24	Réservé
Constellation Communications, Inc.	Constellation System	+882 25	Réservé
SBC Communications Inc.	Global Data Network	+882 26	Réservé

- k Associés à l'indicatif de pays 881 attribué en partage, les codes d'identification à un chiffre ci-après, ont été réservés/attribués aux réseaux GMSS:

<i>Réseau</i>	<i>Indicatif de pays et Code d'identification</i>	<i>Situation</i>
ICO Global Communications	+881 0 et +881 1	Attribués
Ellipso	+881 2 et +881 3	Réservés
Iridium	+881 6 et +881 7	Attribués
Globalstar	+881 8 et +881 9	Attribués

- l Réserve pour l'Autorité palestinienne.
- m Réserve pour l'expansion des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164.
- n Associé à l'indicatif de pays 388 attribué en partage au Groupe de pays, le code d'identification à un chiffre suivant a été attribué au réseau ETNS (European Telephony Numbering Space) +388 3.

Indicatifs de pays de réserve pour la liste de la Recommandation UIT-T E.164

Indicatifs de réserve qui peuvent être attribués comme indicatifs de pays ou indicatifs du service mondial

Indicatifs de réserve avec une note

280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289
801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 809
830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839
890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899

Indicatifs de réserve sans note

210, 211, 214, 215, 217, 219
259
292, 293, 294, 295, 296
382, 383, 384
422, 424, 425, 426, 427, 428, 429
671, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699
851, 854, 857, 858, 859
883, 884, 885, 887, 889
978
990, 997, 999

AMENDEMENTS

Amendement N°	Bulletin d'exploitation N°.	Pays
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

